

La recherche en partenariat : un retour au point de départ ?

Réflexions sur 40 ans d'expérience
au Cameroun et au Viêt-nam

Patrick GUBRY¹

Démographe

avec la collaboration de

Athanase BOPDA

Géographe

Emmanuel NGWÉ

Démographe

LUU BICH NGOC

Démographe

NGUYỄN THI THIÊNG

Statisticienne-démographe

LÊ THI HUONG

Géographe

Le concept de « partenariat » est entré progressivement dans le vocabulaire de l'Orstom/IRD, en remplaçant le terme de « coopération ». D'une recherche scientifique « coloniale », puis « outremer », c'est-à-dire essentiellement « tropicale », on est ainsi

¹ Les informations de ce chapitre, qui s'attache au partenariat développé par l'IRD dans le domaine de la recherche démographique, proviennent principalement du Cameroun, où j'ai été affecté pendant 12 ans, suivis de missions ponctuelles pendant 14 ans et du Viêt-nam, où je travaille depuis 20 ans dont un an d'affectation. Elles proviennent aussi de France et d'autres pays où j'ai réalisé de courtes missions ou au sujet desquelles j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec des collègues. Par suite de ce que je considère comme un devoir de réserve, je ne citerai que peu de noms de personnes et je serai parfois amené à taire des noms d'institutions. Deux collègues du Cameroun et trois du Viêt-nam, avec lesquels j'ai directement travaillé ou qui ont une longue expérience du partenariat avec l'IRD, ont accepté de donner leur propre point de vue sur le partenariat en tant que « partenaires étrangers » sous forme d'encarts. Je les en remercie chaleureusement ici. Bien entendu, les opinions exprimées, dans le texte comme dans les encarts, engagent exclusivement leurs auteurs et non pas l'IRD, ni les institutions partenaires, ni les autres institutions citées.

parvenu à une recherche « en coopération », puis « en partenariat », reconnaissant le rôle fondamental des partenaires étrangers et celui de l'Institut d'œuvrer pour le développement de la recherche dans les pays partenaires. Il n'est pas inutile de s'interroger sur ce qu'on entend par « partenariat » avant de chercher à en parler de manière plus précise.

Le partenariat : un terme polysémique

Dans notre domaine, le partenariat est bien une « action commune entre organismes différents dans un but déterminé » (CNTRL, 2012)². Il y a cependant de nombreuses manières de le pratiquer et plusieurs niveaux de partenariat.

Georges COURADE (2007) en livre une analyse pertinente : « Le terme “partenaires” fait partie du jargon Orstom-IRD. Il est utilisé de manière polysémique, permettant d'afficher des coopérations institutionnelles Nord-Nord [...] ou Nord-Sud [...]. Les partenariats n'impliquent pas nécessairement le travail en commun d'équipes de chercheurs, mais souvent des échanges plus ou moins denses, sur un mode inégalitaire ou non, et des coopérations parfois rapprochées avec ce que l'on appelait autrefois des “homologues nationaux” supposés participer de A à Z au processus de recherche, ce qui se mesure à l'IRD en publications cosignées. Le caractère obligatoire du partenariat a induit de nombreuses stratégies d'“habillage” d'une réalité sociopolitique très instrumentalisée de part et d'autre, l'essentiel étant de faire figurer des noms dans des rapports d'activité et des publications et d'afficher des soutenances de thèse ».

Pour ma part, j'ai réalisé la plus grande partie de mes activités sous la forme d'un « partenariat total » avec des collègues étrangers, à

² Centre national de ressources textuelles et lexicales : www.cnrtl.fr/definition/partenariat ; 27/07/2012.

l'exception toutefois – et de manière plutôt insolite – des premières années où je me suis trouvé « parachuté » sur le terrain à faire des recherches totalement seul, en simple liaison avec les services de la Statistique du Cameroun, que j'ai ensuite rejoints au sein de l'équipe du bureau central du Recensement pour la réalisation du premier recensement national (pour un travail technique, par conséquent). L'isolement venait à la fois de l'absence sur place de chercheurs de l'Orstom travaillant sur le même domaine, de l'absence de chercheur national dans ma discipline et du montant limité du budget de chaque opération de recherche rendant difficile le financement de plusieurs chercheurs.

Avec la mise en place des structures nationales de recherche scientifique au Cameroun, la recherche en partenariat est venue de soi. Elle est même devenue indispensable dans mon domaine, avec mon approche et celle de mes collègues consistant à réaliser des enquêtes démographiques sur le terrain conçues dans un but spécifique et en travaillant sur des données originales, plutôt que de chercher à exploiter celles des autres, souvent collectées dans un but différent. On a ainsi besoin, pour le moins, d'une ou de plusieurs institutions partenaires habilitées à prendre les contacts auprès des autorités locales pour rendre ce travail possible.

Cependant, le partenariat n'a pas uniquement cet aspect utilitaire, mais constitue une philosophie d'approche de la recherche. La recherche en sciences sociales est manifestement enrichie par la conjonction de partenaires du Nord et du Sud. S'il est logique de penser que le ressortissant d'un pays connaît en général mieux son propre pays qu'un étranger, il est non moins vrai qu'un étranger peut discerner des aspects qui passent inaperçus à celui qui les côtoie tous les jours et a parfois plus de facilités pour les exprimer.

Par « partenariat total », nous avons personnellement entendu, mes partenaires et moi-même, la conception et la réalisation en commun entre chercheurs partenaires de toutes les phases de la recherche : définition de la problématique, implication des responsables de la recherche de part et d'autre, recherche des financements et réponses à des appels d'offres, réalisation des questionnaires d'enquête, rédaction des instructions et mise au point des concepts, test des questionnaires, sensibilisation des autorités locales et de la population, formation des enquêteurs et des contrôleurs, réalisation et

supervision de l'enquête, élaboration des modules de saisie, organisation de la saisie des données, exploitation et tabulation, analyse, rédaction, publications, diffusion et valorisation. La plupart des publications ont été cosignées. Une enquête d'une certaine envergure a vocation à conduire à la publication d'un ouvrage de synthèse, en plus d'articles scientifiques rédigés par les membres de l'équipe. La rédaction des différents chapitres de nos ouvrages collectifs a été systématiquement partagée entre les différents partenaires. Certes, chacun des partenaires n'a pas toujours rédigé exactement le même nombre de pages, mais si l'un des membres de l'équipe n'avait pas participé, le résultat aurait été différent.

Comment ce partenariat a-t-il évolué avec le temps ?

■ Considérations sur l'évolution du partenariat au Cameroun et au Viêt-nam

Au Cameroun : une évolution dans la continuité

Dans les pays anciennement colonisés par la France, même après leur indépendance, la recherche a été longtemps dirigée et menée par des institutions françaises parmi lesquelles il faut citer, concernant l'Afrique :

– l'Institut français d'Afrique noire (Ifan), créé en 1936 à Dakar par Théodore Monod, intégré à l'université de Dakar en 1963 et devenu Institut fondamental d'Afrique noire en 1966 ; l'Ifan avait des centres annexes dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et même au Cameroun ;

– l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer (Orstom), créé en 1943, profondément réformé en 1984 (sous l'appellation d'Institut français de recherche scientifique pour le

développement en coopération, en gardant son acronyme) et devenu l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en 1998³ ;
– les neuf instituts de recherche spécialisés dans les différentes applications de l'agronomie tropicale qui constitueront en 1984 le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)⁴.

Les chercheurs nationaux étaient très minoritaires au sein de ces institutions jusque dans les années 1970. Personnellement, je n'ai connu que quatre chercheurs camerounais qui étaient chercheurs à part entière de l'Orstom durant les années 1970. Dans ce contexte, on ne pouvait évidemment pas parler de « partenariat », c'était la recherche française outre-mer, prolongement de la recherche coloniale, à laquelle quelques rares chercheurs nationaux étaient appelés à contribuer. Les autres chercheurs potentiels, au demeurant en nombre limité, dépendaient essentiellement de l'université et étaient amenés à consacrer la plus grande partie de leur temps à des tâches d'enseignement ou alors ils exerçaient des fonctions administratives dans les ministères. En ce qui concerne l'Orstom, la recherche se faisait alors au sein de « centres Orstom » entièrement gérés par la France.

Au Cameroun, l'Orstom était connu sous l'appellation d'Institut de recherche du Cameroun (Ircam), institué en 1949 (GLEIZES, 1985). Gérard WINTER (2010), ancien directeur général de l'Orstom, dans une récente autobiographie, livre une description saisissante de l'ambiance qui régnait dans ce milieu franco-français à son arrivée en 1962 : « À notre arrivée à Yaoundé, nous fûmes accueillis amicalement et avec un brin de curiosité par le personnel de l'Orstom et installés dans une petite *case* de la *concession* de l'Ircam. L'Ircam, était le centre de l'Orstom au Cameroun. La concession contenait les laboratoires, la bibliothèque, le garage (le chef de garage, grand maître d'une flotte de véhicules tout terrain, était un personnage très important) et les cases d'habitation du personnel expatrié. Toutes ces familles vivaient en vase clos, les épouses, qui ne pouvaient exercer un emploi, s'ennuyaient, et cancans, zizanies, *histoires de boys* et réceptions mutuelles occupaient les longues journées ».

³ Pour l'histoire de l'IRD, on consultera utilement les informations synthétiques données sur son site Internet à : www.ird.fr/l-ird/historique ; 26/06/2012.

⁴ www.cirad.fr/qui-sommes-nous/le-cirad-en-bref/notre-histoire ; 25/06/2012.

Les relations entre les collègues de l'Orstom et les nationaux m'ont paru « correctes », voire « chaleureuses » jusqu'au jour où tel technicien de la maison m'a expliqué que « le Cameroun pourrait être un pays magnifique sans les Camerounais... ». J'ai jugé inutile de polémiquer avec un tel personnage, qui avait par ailleurs souffert personnellement dans un contexte de décolonisation, tout en pensant que le monde aussi serait probablement encore plus magnifique s'il était débarrassé d'individus comme lui ! Celui-là n'était manifestement pas mûr pour le partenariat.

On oublie souvent que le Cameroun a été pionnier en Afrique francophone quant à la prise en mains de sa recherche scientifique avec l'extension en 1974 à l'ensemble de la recherche des attributions de l'Office national de la recherche scientifique et technique (Onarest), créé en 1965 pour coordonner la recherche agricole⁵. On a pu alors parler de « nationalisation de la recherche ». Je crois pouvoir dire que cette « prise en mains », évolution inéluctable, a été à l'époque « moyennement appréciée », tant par les chercheurs français que par les rares chercheurs camerounais en place, car en tant que scientifiques, ils étaient focalisés sur leurs recherches que cette transformation ne pouvait dans un premier temps que contrarier. C'était évidemment manquer de sens politique à terme. Les chercheurs camerounais ont été ensuite quelque peu contents, du fait de l'amélioration de leur statut personnel, par leur nomination à des fonctions administratives dans l'administration de la nouvelle recherche nationale. Dans ce contexte, quelle ne fut ma surprise de m'entendre dire, sur un ton triste et dépité, par un très compétent technicien de recherche camerounais, accompagnant à l'aéroport le chercheur de l'Orstom avec qui il avait travaillé pendant de longues années, ce qui avait conduit à une profonde estime et amitié mutuelles : « Vraiment, moi je ne peux pas travailler avec les Nègres » ; ce n'était certainement pas du « racisme primaire » dans sa bouche, mais il exprimait simplement l'inquiétude ambiante face à l'évolution en cours. De fait, la recherche nationale a eu des moyens très limités jusqu'en 1979.

L'année 1979 marque un tournant décisif avec la création de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST).

⁵ www.irad-cameroon.org/histo_fr.php ; 25/06/2012.

Cette date correspond aussi à l'année – et ce n'est sans doute pas fortuit – où le budget national est entré dans une phase de croissance soutenue avec le début des exportations pétrolières ; le budget de la recherche s'est ainsi accru pendant plusieurs années de près de 15 % par an... Les structures des cinq instituts de recherche programmés ont été mises en place en 1981. On peut qualifier sans hésitation cette période « d'euphorique », dans la mesure où la DGRST, dirigée par Vroumsia Tchinye, était prête à financer à 100 % toute la recherche se menant au Cameroun ; il m'a fallu insister auprès de l'Orstom, dont le directeur général était alors Guy Camus, pour qu'il continue à apporter sa quote-part au financement du programme que je menais alors avec trois collègues camerounais ! Dans ce contexte, nous avons en effet monté un département de recherche démographique qui a pu rapidement compter quatre chercheurs et trois personnels administratifs et techniques⁶.

Le terme nouveau de « partenariat » est ainsi apparu et une procédure de consultations annuelles alternées, une année au Cameroun, l'année suivante en France, a été mise en place⁷. Trois types de programmes conjoints entre la DGRST et l'Orstom ont été définis pour l'ensemble des programmes menés en partenariat :

- des programmes dits « d'intérêt national », initiés et financés par la DGRST, avec ou sans financement extérieur, auxquels l'Orstom acceptait de mettre des personnels à disposition ;
- des programmes dits « d'intérêt commun », initiés par l'une et/ou l'autre partie, chacune d'elles acceptant de contribuer en matière de financement et de mise à disposition de personnels ;
- des programmes dits « d'intérêt général », initiés et financés par l'Orstom, avec ou sans financement extérieur, agréés par la DGRST, qui acceptait également de mettre des infrastructures et des personnels à disposition.

⁶ J'ai été nommé à un poste de chef de service de l'administration camerounaise comme chef de ce département au Centre de recherches économiques et démographiques (Cred), Institut des sciences humaines (ISH), en attendant qu'un chercheur camerounais soit considéré comme pouvant en prendre la relève, poste que j'ai occupé du 3 novembre 1980 au 16 août 1984, date de mon départ du Cameroun (arrêté n° 153/CAB/PM du 03/11/1980). Inutile de dire que cette expérience a été des plus enrichissantes en permettant d'appréhender le partenariat des deux côtés.

⁷ La réflexion sur le partenariat de l'Orstom ne s'est approfondie que plus tard (cf. notamment, GAILLARD, 1990 ; DESJEU, 1992 ; GRUÉNAIS et LOMBARD, 1992 ; POUPON, 1993).

Cela m'a semblé constituer un partenariat « sain et équilibré ». La DGRST a vu son statut renforcé en devenant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mesres) en 1984. Malheureusement, tout est parti à vau-l'eau avec la crise économique qui s'est développée à partir de 1986 et qui a rendu les conditions d'exercice de la recherche très difficiles. Dans cette ambiance particulièrement morose, l'Institut des sciences humaines a été purement et simplement dissous en octobre 1991, de manière arbitraire, suite à des conflits internes, laissant en chantier tout un ensemble de travaux et de publications avant leur aboutissement, et renvoyant des collègues locaux dont certains étaient à mi-chemin dans leurs parcours de formation. Le gâchis était flagrant et regrettable vu les moyens qui avaient été investis et cela même à un moment où la recherche sur la crise aurait été indispensable (TCHALA ABINA, 1992). Les chercheurs ont ensuite rejoint l'université, l'Institut de formation et de recherche démographiques (Iford) en ce qui concerne notre domaine ou encore le secteur privé⁸. La dévaluation de 50 % de la parité du franc CFA par rapport au franc français le 11 janvier 1994, faisant passer la valeur du franc CFA de 0,02 à 0,01 franc français, a durablement obéré les conditions de vie des chercheurs comme de la majorité de la population.

Dans ce contexte, l'Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun (Ocisca), soutenu par l'Orstom, a « recyclé » un grand nombre de chercheurs en sciences sociales à partir de sa création en 1989 jusqu'en 1996. Le manque d'accord entre ses membres a alors conduit à l'arrêt progressif de ses activités. Georges COURADE (2007) note de manière réaliste : « Ce projet a été construit à partir d'un réseau de scientifiques, agents d'un État en faillite qui les avait licenciés pour la plupart ».

S'attachant principalement à l'étude de la crise et de l'ajustement structurel en milieu rural, avec une réussite certaine, Ocisca n'a

⁸ Le ministère en charge de la recherche a pris successivement différentes appellations : ministère de l'Enseignement supérieur, de l'Informatique et de la Recherche scientifique (Mesires) en 1988 ; ministère de la Recherche scientifique et technique (Minrest) en 1992 ; ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (Minresi) en 2004 ; ce ministère compte sept « structures opérationnelles de recherche », dont on constate que les sciences économiques et sociales sont toujours absentes [www.minresi.net ; 28/06/2012]. Cela confirme, si besoin était, que nul (ni aucune structure) n'est indispensable, mais cela conduit aussi à s'interroger sur la lucidité de politiques conduisant à se passer d'une telle recherche portant sur les acteurs et les bénéficiaires du développement.

cependant jamais remplacé la recherche en sciences sociales au Cameroun et ce n'était d'ailleurs pas son objectif.

Plus récemment, une recherche en sciences sociales en partenariat avec l'IRD a pu se réaliser avec la fondation Paul Ango Ela ou encore avec le centre Pasteur du Cameroun pour des problématiques en rapport avec la santé. Les programmes de sciences sociales de l'IRD au Cameroun sont aujourd'hui très réduits⁹.

Face à cette évolution de la recherche en partenariat en sciences sociales au Cameroun, en dehors de la recherche menée dans les universités, largement financée par des projets extérieurs, on peut se demander si on n'a pas assisté en quelque sorte à un « retour au point de départ » : d'une recherche entièrement dirigée par la France, on est passé au début des années 1980 à une véritable recherche nationale, puis au démantèlement de cette recherche qui, la crise aidant, a donné de nouveau un poids accru aux initiatives venues de l'extérieur...

Sentiments sur le partenariat dans la recherche en sciences sociales au Cameroun

Athanase BOPDA
Géographe

Aujourd'hui, parler du partenariat de l'IRD au Cameroun c'est évoquer une longue histoire de coexistence entre cette institution de recherche française et le monde de la recherche camerounaise dans son ensemble. Tout commence dès les années 1940 avec l'arrivée de l'Orstom, prédécesseur de l'IRD. Et depuis lors, l'histoire de ce partenariat est restée bien loin de celle d'un long fleuve tranquille !

Au départ, la recherche de l'Orstom a trouvé au Cameroun un terrain stimulant de prospection et d'initiation pour ses générations successives de jeunes recrues. Elle est alors menée par de jeunes chercheurs français débutants, et elle est fondée prioritairement sur l'expérience pratique et l'immersion initiatique totale dans des terrains perçus à travers le prisme des espaces tropicaux d'outre-mer. Il existe un fort tuteurage d'universitaires de la métropole, chargés de la coordination et de la mise en synthèse à des échelles plus vastes. Le partenariat scientifique n'est alors que ce que permet la consistance du partenaire d'en face.

En face, grâce notamment au partenariat avec l'Orstom, la recherche scientifique camerounaise, qui 50 ans plus tôt en était encore seulement à une « ère du soupçon », a pu transformer une partie de ses troupes de subalternes

⁹ Fondation Paul Ango Ela : www.fpae.net ; 28/06/2012 ; centre Pasteur du Cameroun : www.pasteur-yaounde.org ; 28/06/2012 ; Institut de recherche pour le développement au Cameroun : www.cameroun.ird.fr ; 28/06/2012.

composées d'enquêteurs, de traducteurs, de chauffeurs, de porteurs, de guides, au moyen d'une sélection rude, en chercheurs, en experts, voire en partenaires.

Il faut rappeler que l'accès à la documentation de l'Orstom, consultable sur micro-fiches au niveau de la mission de l'Orstom à Yaoundé, avant l'ère Internet, était devenu l'une des rares possibilités, pour un chercheur en sciences sociales, d'accéder à un large panel de publications scientifiques. De même, l'Orstom a offert très tôt la possibilité d'accès à des services Internet et au courrier électronique à travers le réseau RIO (1989-1995) (RENAUD, 2006). Il a mis sur pied les Contrats formation-insertion (CFI) visant à aider à la formation d'un partenariat de qualité (POUPON, 1993).

Le partenariat prôné de part et d'autre n'est cependant qu'une option *a minima* ou mal assurée. Il y a eu quelques opérations conjointes, mais pas vraiment d'évaluation partagée ou extérieure dont la conclusion se serait imposée aux deux parties en même temps, et qui aurait dynamisé les différents acteurs unis pour le meilleur et pour le pire ! Dans un « appartement commun, chambre à part », situation surréaliste par moments, les partenaires d'une dynamique partagée n'ont pas fini, selon une expression bien camerounaise, de « se chercher » et pour cause ! Le sort des acteurs clés que sont les chercheurs a été souvent, de part et d'autre, méconnu, incompris, mal accepté, mal apprécié et finalement bien des fois mal exploité !

Paradoxalement, les péripéties stériles et bien souvent désarçonnantes du partenariat institutionnel montrent, sur le très long terme, une surprise constante : mal embouché par les institutions mutuelles, le partenariat s'est réfugié dans le maquis du monde informel. Des actions militantes de quelques chercheurs engagés ont sauvé au passage une recherche conjointe bien mal accordée souvent, mais qui, même réduite à une fraction de son potentiel, affiche de bons résultats. Grâce aux sacrifices et aux initiatives des apôtres dilettantes du partenariat à tout prix, des essais improbables se sont vus transformés. Mais le statut et les carrières des militants ont été sacrifiés et leurs initiatives souvent contrariées ! L'exemple d'Ocisca est de ce point de vue révélateur.

Alors que du côté camerounais les plans d'ajustement structurel achèvent l'ISH, désorganisent l'Irad, tentent de détruire l'IRGM en création, isolent vigoureusement l'INC, tandis que du côté français les réformes à répétition favorisent doute et découragement, c'est partout la persistance de projets conjoints qui restera le refuge de nombreux chercheurs résilients tant du côté camerounais que du côté français. Ocisca naît à l'initiative de Georges Courade, chercheur de l'Orstom, et grâce aux complicités complémentaires de plusieurs Camerounais des mondes universitaires et de la recherche scientifique ébranlés par la crise. Le soutien de René Owona, directeur du Centre universitaire de Dschang, offre à Ocisca son berceau universitaire de Dschang. Initialement affiché comme un projet conjoint de suivi de la crise qui secoue le Cameroun en 1989, il est aussi un programme d'appui aux chercheurs camerounais considérés comme les éléments indispensables à un partenariat authentique. Dans le secteur des sciences humaines et sociales, il sera le seul programme de recherche et l'unique cadre de maintien du travail scientifique de ses chercheurs au plus fort de la crise des années 1990. Prenant le relais après une implosion complète des structures locales, il sera trop vite proclamé improductif quelques six ans plus tard alors que dans le meilleur des cas, les premières thèses initiées dans le cadre du programme et les contacts promoteurs qui avaient été entrepris ne pouvaient aboutir dans un délai aussi court ! Enterré par beaucoup de ceux qui ne voulaient pas attendre le temps long et laborieux de l'accouchement difficile d'une capacité locale de recherche

scientifique et technique, Ocisca a finalement montré le véritable visage d'un travail en partenariat qui ne saurait faire l'économie de la production de chercheurs partenaires quand il en manque. Entre autres résultats et preuves d'un souci de partenariat exigeant mais équitable pour tous, douze thèses ont été soutenues par les membres de l'équipe Ocisca, dont six par des chercheurs camerounais et six par des doctorants d'universités européennes en lien avec l'Orstom, et trois ouvrages collectifs ont été publiés (SIMEU KAMDEM *et al.*, 2012). Mais que reste-t-il aujourd'hui de cette belle dynamique initiée par Georges Courade et relayée par Jean-Luc Dubois ?

Alors que le regard jeté sur plus d'un demi-siècle de partenariat scientifique entre l'Orstom/IRD et les institutions camerounaises peut aujourd'hui aider à mieux s'y prendre en matière de recherche scientifique multicentree, comment se fait la recherche en sciences sociales maintenant ? Un premier constat montre que le projet-programme Ocisca entrepris par les chercheurs de l'Orstom, suivi par les chercheurs et les responsables de la recherche camerounais, n'a pas été repris par ses bénéficiaires pour en répliquer le modèle dans le temps et dans l'espace. Toutefois, des espaces d'animation de la recherche scientifique et de l'expertise technique en partenariat ont vu le jour dans la sphère de la société civile (fondation Paul Ango Ela, etc.), grâce au dynamisme des conventions interuniversitaires (Paris 1, Paris 7, Ceped, Yaoundé 1, Yaoundé 2, Iford, INC...), ou à des initiatives hésitantes d'anciens chercheurs en herbe devenus aujourd'hui des « aînés ».

La tâche est immense et les forces réelles, y compris en diaspora, mais ces dernières vont-elles enfin s'investir comme parties de la solution plutôt que parties du problème, à savoir l'absence ou l'insuffisance de partenaires efficaces de part et d'autre ? Il y a des chances, reste à ce qu'elles donnent naissance à un réel mouvement partagé d'innovation, de diffusion, d'évaluation et d'amélioration des engagements de coopération. L'avantage final du partenariat pour les chercheurs et les institutions c'est qu'il permet le partage et les remises à niveau et en question ; il interpelle tous les acteurs quant à leur sincérité dans la lutte pour la recherche scientifique et non pas uniquement pour leurs seuls intérêts personnels.

La recherche en sciences sociales au Cameroun : un partenariat entre stabilité et précarité

Emmanuel Ngwé

Démographe

De l'Office national de la recherche scientifique et technique (Onarest) au ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation (Minresi) en passant par la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST), le partenariat entre les institutions de recherche de la France et du Cameroun en matière de sciences sociales a connu des fortunes diverses. Le développement de la recherche démographique fut l'un des objectifs stratégiques de ce partenariat. En effet, c'est dans ce contexte qu'a été créé en 1980 le Centre de recherches économiques et démographiques (Cred). Le premier chef du département de recherches démographiques de ce centre fut un chercheur de l'Orstom. Celui-ci aura eu le mérite de mettre en place l'équipe de chercheurs

de cette nouvelle structure et de conduire son premier programme de recherche sur les migrations internes, axé sur l'analyse de la relation entre la pression démographique et l'exode rural. Malgré des contraintes de toutes sortes, la recherche sur les migrations de retour aura été un exemple de réussite de ce partenariat en produisant un ouvrage collectif, ainsi que plusieurs articles et communications scientifiques.

Les réformes institutionnelles imposées par les décideurs politiques dans le domaine de la recherche à la fois au Cameroun et en France ont entraîné l'affaiblissement de ce partenariat pourtant prometteur. On ne regrettera jamais assez la dissolution de l'Institut des sciences humaines (ISH) en octobre 1991 par décret du président de la République pour des raisons purement politiciennes. En effet, les chercheurs en sciences sociales étaient perçus par le pouvoir en place comme « subversifs » à cause de certaines de leurs opinions sur les choix politiques gouvernementaux. Depuis cette date, la recherche en sciences sociales au Cameroun bat de l'aile. L'IRD ne trouve plus sur place un interlocuteur valable alors que les mutations sociales connues par le Cameroun nécessiteraient l'activation de la recherche en sciences sociales pour mieux mesurer ces changements, comprendre leurs causes et leurs conséquences et éclairer les décisions politiques à prendre pour les maîtriser. Les initiatives isolées de certaines structures comme l'Observatoire du changement et de l'innovation sociale au Cameroun (Ocisca), l'Institut national de cartographie (INC) et le Centre régional de documentation sur les traditions orales et les langues africaines (Cerdotola) se sont avérées insuffisantes, car ne s'inscrivant pas dans une démarche globale.

Le partenariat dans la recherche scientifique au Cameroun inclut aussi la collaboration entre l'Institut de formation et de recherche démographiques (Iford) et le Ceped. Ce partenariat a la particularité de rapprocher une institution régionale africaine (l'Iford dessert 25 pays francophones d'Afrique) et une institution étatique française. Le bilan est largement positif, malgré les crises successives connues par les deux institutions. La collaboration est multiforme ; elle couvre les domaines suivants : l'appui à la formation à travers l'accueil réciproque de stagiaires et de chercheurs, le développement et la conduite de projets de recherche conjoints, l'organisation de réunions scientifiques, la publication d'ouvrages en coédition, la mobilisation des ressources. Sans être exhaustif, on peut compter dans la moisson de ce partenariat des dizaines de stagiaires accueillis, plusieurs réunions scientifiques organisées, trois ouvrages publiés en coédition, etc.

Depuis plusieurs années, la mission du Ceped a changé, son personnel aussi et même son ancrage institutionnel. La mission de l'Iford n'a pas changé, mais le personnel scientifique et l'équipe de direction ont été entièrement renouvelés. Il se pose donc aujourd'hui le problème crucial de la révision de ce partenariat pour l'adapter non seulement au nouvel environnement institutionnel mais aussi aux besoins des utilisateurs. Car comme dans le premier cas, le partenariat Iford-Ceped s'est affaibli et devrait être renforcé.

Exemples d'un partenariat stratégique dans le domaine de la recherche scientifique au Cameroun, les deux expériences évoquées ci-dessus mettent en relief la précarité de la recherche scientifique au Cameroun. Quelles sont les responsabilités respectives des institutions partenaires dans l'évolution de ce partenariat aujourd'hui à la croisée des chemins ? La réponse à cette question nécessite une analyse approfondie des fondements politiques et historiques de ce partenariat, du cadre juridique et institutionnel de sa mise en œuvre, et enfin, des choix politiques des gouvernements concernés. La dissolution de l'ISH est une décision politique qui a porté un coup fatal au développement de la recherche en sciences sociales au Cameroun. Comment le remplacer ?

Pour conclure, il se dégage de l'analyse de la situation l'impression, voire le sentiment, d'un énorme gâchis. En effet, des efforts considérables ont été déployés pour construire l'édifice de la recherche, en particulier dans le domaine des sciences humaines et sociales, mais paradoxalement la destruction de cet édifice n'a rencontré que peu de résistance. Les chercheurs sont les victimes résignées de ce drame : les plus chanceux ont pu se reconverter en enseignants dans les universités publiques ou privées ; les moins chanceux ont été victimes de la dépression causée par la frustration d'une carrière brisée. L'organisation d'états généraux de la recherche scientifique au Cameroun serait peut-être une occasion propice pour faire un diagnostic en profondeur du partenariat en matière de recherche et de proposer une politique et des stratégies appropriées permettant de redynamiser ce secteur important de la vie nationale.

Au Viêt-nam : une évolution avec rupture

La recherche scientifique a été antérieure au Viêt-nam. Le *Bulletin du Comité agricole et industriel de la Cochinchine* paraît dès 1865 ; il est l'ancêtre du *Bulletin de la Société des études indochinoises*, dont la parution s'arrête en 1975. Cette recherche est toujours menée par la France et surtout par l'illustre École française d'Extrême-Orient (Efeo) qui œuvre dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire. L'Efeo a été fondée en 1898 à Saigon, puis a été transférée en 1900 à Hanoi où elle est restée jusqu'en 1957 pour ne revenir qu'en 1993, soit après une coupure de 36 ans.

Des chercheurs en sciences sociales de l'Orstom ont travaillé au Viêt-nam depuis longtemps et pendant de longues années. Le plus célèbre d'entre eux est certainement l'ethnologue Georges Condominas, qui était de père français et de mère métis portugaise et sino-vietnamienne, et qui travaillait en relation avec l'Efeo¹⁰. Il a séjourné au Viêt-nam au titre de l'Orstom de 1948 à 1957, avant de travailler sur d'autres terrains pour le compte de l'Orstom également ; il a ensuite rejoint l'École pratique des hautes études (EPHE) en 1960. Dans son ouvrage sur l'histoire de l'Orstom, Michel GLEIZES (1985), qui est devenu directeur général adjoint, fixe cependant l'intervention de l'Orstom au Viêt-nam, en l'occurrence en République du Viêt-nam (Sud Viêt-nam), à une date bien

¹⁰ On consultera à ce sujet le *Courrier des chercheurs*, publication annuelle résumant les activités de l'Orstom, qui est parue de 1949 à 1956.

postérieure (1970), par conséquent à tort : « La collaboration avec ce dernier pays [le Viêt-nam] débuta en 1970 par l'envoi de missions d'enseignement dans le cadre de la coopération technique bilatérale. Cette forme de collaboration, qui se poursuivit les années suivantes, prépara l'installation en 1974 d'une mission de l'Orstom à Saigon. Placé, en raison des circonstances, sous la tutelle du conseiller culturel et donc incorporée provisoirement au service de la coopération, cette mission était alors forte de six chercheurs et fonctionnait auprès de la faculté d'agriculture de l'université de Saigon et de l'institut Pasteur. La chute de Saigon entraîna son rapatriement en 1975 avec l'ensemble des coopérants français, à l'exception du chef de la mission qui demeura sur place un an encore, seule présence scientifique française à avoir été maintenue à la demande du quai d'Orsay auprès des nouvelles autorités. Son départ à son tour en avril 1976 et la fermeture de la mission Orstom ne signifèrent pas la rupture avec les autorités qui, au contraire, avaient marqué leur désir de maintenir avec l'Office les liens établis sous le régime précédent. Mais la lenteur de la remise en marche du pays, liée aux conditions difficiles de sa situation intérieure, faisait s'éloigner l'espoir de voir la mission reprendre un jour ses activités, en tout cas bien trop au-delà d'un prévisible raisonnable pour justifier plus longtemps son maintien, même nominal. Les contacts, qui ensuite ont plusieurs fois été renouvelés par les autorités vietnamiennes, autorisent à penser que dans leur esprit cette perspective pourrait finir par se préciser ».

Il est intéressant de relever que d'après cette formulation ce sont plutôt les Vietnamiens qui étaient désireux de poursuivre la coopération, tandis que l'Orstom restait dans l'expectative devant les difficultés matérielles et les complexités administratives des séjours et des activités au Viêt-nam durant cette période. Après la réunification du pays en 1975, des missions de prise de contact ont cependant été réalisées au Viêt-nam pendant les années 1980, aussi bien par Alain Ruellan, directeur général de l'Orstom que par Francis Gendreau, directeur du Centre français sur la population et le développement (Ceped) dépendant lui-même de l'Orstom¹¹. Toujours est-il que lorsque je me suis

¹¹ Le Ceped était alors un groupement d'intérêt scientifique (GIS) créé conjointement par l'EHESS, l'Ined, l'Insee, l'Orstom et l'université Paris 6, statut qu'il a conservé jusqu'en 2002.

rendu au Viêt-nam pour la première fois en 1993, c'était sur la première opération de recherche en sciences sociales impliquant l'Orstom depuis 1975, après donc une « rupture » de dix-huit ans. Il s'agissait alors de « suivre » des enquêtes socio-démographiques financées par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) avec une contribution de l'ambassade de France, pour lesquelles le Ceped avait été désigné « agence d'exécution ».

Une représentation officielle de l'IRD a été rouverte en 1998 à Hanoi. Le nombre de chercheurs de l'IRD affectés au Viêt-nam s'est progressivement accru. En 2012, quinze chercheurs et ingénieurs de l'IRD sont affectés dans des institutions vietnamiennes, toutes disciplines confondues. Il faut ajouter au niveau de la représentation de l'IRD elle-même le représentant et le régisseur ; quatre personnels administratifs et techniques locaux y sont employés à plein-temps. De nombreux chercheurs se rendent régulièrement en mission au Viêt-nam dans le cadre de programmes en partenariat avec des institutions vietnamiennes.

Les recherches en cours ou qui ont été menées par nos équipes en partenariat sont détaillées sur les sites Internet de nos institutions¹². Ce n'est pas l'objet ici. En revanche, concernant le partenariat au Viêt-nam dans le domaine des études de population, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet dans deux communications (GUBRY, 2002 et 2004). J'ai alors regretté le fait que nous ne soyons jamais arrivés à monter un projet de recherche à financement conjoint, car les institutions vietnamiennes conçoivent en général deux types seulement de projets, les projets nationaux à financement national et les projets extérieurs à financement étranger : « Ce type de projet [conjoint] développerait une implication plus forte des responsables nationaux dans les projets de recherche, une réelle attente des autorités vis-à-vis des résultats de cette recherche et sans doute une probabilité plus forte qu'ils soient pris en compte » (GUBRY, 2002).

J'ai également évoqué la très faible rémunération des chercheurs au Viêt-nam et la nécessité qu'ils ont de réaliser un grand nombre de

¹² UMR 201 « Développement et sociétés » : <http://recherche-iedes.univ-paris1.fr> ; IRD au Viêt-nam : www.vietnam.ird.fr ; Projet *Virtual Saigon* : <http://saigon.virtualcities.fr>.

consultances pour leur permettre de vivre, d'où leur très faible disponibilité pour faire de la recherche ; j'ai parlé du problème de la langue de travail et des traductions ; j'ai évoqué les publications et leur diffusion ; j'ai traité des accueils et des bourses des étudiants. Toutes ces questions sont au cœur du partenariat ; nous reviendrons sur certaines d'entre elles.

Expériences en matière de partenariat à l'Institut d'études de la population et de la société (IPSS) à Hanoi

Luu BICH NGOC
Démographe

NGUYEN THI THIENG
Statisticienne-démographe

En réponse au besoin de formation et de recherche dans le domaine de la population au Viêt-nam, le ministre de l'Éducation et de la Formation a décidé de créer le Centre de population au sein de l'université nationale d'Économie en 1992 (décision n° 140/TCCB du 22 janvier 1992).

Dans les années 1990, au début de son fonctionnement, le Centre de population a bénéficié du projet VIE/92/P04 du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) visant au renforcement de ses capacités, dont le Centre d'études et de recherches sur les populations africaines et asiatiques (Cerpaa) (université Paris 5) était l'agence d'exécution. Ce projet a fourni des équipements et a contribué à la formation du personnel. Dix cadres ont été envoyés à l'étranger pour faire leurs études. Ils ont suivi des cours de formation de courte durée ou des cycles de maîtrise et de doctorat en démographie dans des universités renommées comme la Sorbonne en France (université Paris 1), l'Australian National University (ANU), l'université de Cardiff au Royaume-Uni, l'Institut de démographie des Philippines et l'Institut international des sciences de la population à Mumbai, en Inde... Après avoir achevé leurs cours, ils sont retournés travailler au Centre de population et sont devenus des pièces maîtresses pour le développement du Centre. À cette époque, en plus de leur capacité professionnelle renforcée, ces cadres ont également contribué à créer de bonnes relations avec les chercheurs étrangers. Sur cette base, ils ont mis sur pied et développé des projets de formation et d'études avec des chercheurs des universités internationales dans lesquelles ils avaient eu la chance d'étudier. En particulier, le projet intitulé « Élaborer des documents introductifs aux études de population au Viêt-nam » a été mis en œuvre par le Centre de population et l'ANU dans la période 1994-1996 ; le projet de recherche sur « Les facteurs de la fécondité élevée des minorités ethniques dans la région montagneuse du nord du Viêt-nam » a été mis en œuvre en collaboration entre le Centre de population et le Centre Sir David Owen de l'université de Cardiff dans la période 1997-1999 ; le projet de recherche sur « Les mobilités intra-urbaines à Hô Chi Minh Ville et Hanoi » a été mis en œuvre en collaboration entre le Centre de population, l'Institut de recherche économique (IER) de Hô Chi Minh Ville et l'IRD dans la période 2002-2005.

Compte tenu des résultats positifs obtenus par le Centre de population et des besoins croissants dans le domaine des études de population, le président de

l'université nationale d'Économie a fondé l'Institut d'études de la population et de la société [Institute of Population and Social Studies (IPSS)] pour remplacer et renforcer le Centre de population (décision n° 3687/QD-TCCB du 28 novembre 2005).

Dans la continuité des programmes de recherche mis en œuvre, l'IPSS a continué à collaborer avec l'IRD, en France, au cours de la période 2005-2010, pour mettre en œuvre deux grands projets en tant que parties du programme « Appui à la recherche sur les enjeux de la transition économique et sociale au Viêt-nam » (FSP2S) financé par le ministère français des Affaires étrangères *via* l'ambassade de France au Viêt-nam. Ce sont le projet « Migration, pauvreté et environnement urbain à Hanoi et Hô Chi Minh Ville » (en partenariat entre l'IPSS, le HIDS et l'IRD) et le projet sur « La famille vietnamienne face au VIH/sida : prévention de l'épidémie et prise en charge des séropositifs en milieu rural et urbain dans la province de Quang Ninh ». Un cadre de l'IPSS a reçu une bourse pour un doctorat en socio-démographie à l'université de Paris-Nanterre. Les relations avec les partenaires français se sont renforcées. Au cours de la période 2011-2012, l'IRD a continué à appuyer l'IPSS dans la mise en œuvre du projet sur « Les migrations, la mondialisation et les effets du VIH/sida : étude de cas sur la ville de Hai Phong » dans un but d'échanges scientifiques et d'amélioration de la capacité des enseignants-chercheurs à travers un programme « Chaires croisées »/PEERS. Au cours de la période actuelle 2011-2013, les chercheurs de l'IPSS coopèrent avec les chercheurs du HIDS et de l'IRD (appartenant à l'UMR « Développement et sociétés », au LPED – Laboratoire population, environnement, développement, et récemment au Ceped) dans la mise en œuvre d'un projet Arcus sur le thème « Population, santé publique, environnement ». L'IPSS a fait appel à l'IRD et au HIDS pour répondre à un appel d'offres du ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation et pour réaliser le projet proposé sur « Les migrants temporaires à Hanoi et Hô Chi Minh Ville », qui a été sélectionné.

En fait, la relation et la coopération entre l'IPSS et l'IRD se sont fortement et durablement développées, tandis que la coopération avec des partenaires de pays anglophones ne s'est pas développée davantage pour le moment. Ce résultat est venu de l'attention de l'IRD pour la promotion du développement du partenariat avec ses partenaires vietnamiens. L'IRD a également contribué à des activités conjointes de formation et d'études avec l'IPSS. Il a récemment transmis des livres à titre gracieux pour les étudiants de l'université nationale d'Économie. En outre, la « relation entre collègues », « l'amitié » entre les chercheurs français et vietnamiens ont toujours été respectées et préservées. Les chercheurs des deux côtés ont fait de leur mieux et ont travaillé dur pour construire de nouvelles voies, de nouvelles méthodes de relations partenariales. En particulier, un accord-cadre a été signé entre l'IRD et l'université nationale d'Économie en 2008 (renouvelé en 2012), qui est devenu un document juridique important pour développer la coopération et une relation durable dans le futur. En 2011, deux chercheurs de l'IRD ont reçu la « Médaille pour l'éducation » de la part du ministre vietnamien de l'Éducation et de la Formation, au titre de l'université nationale d'Économie, comme reconnaissance pour le travail en partenariat qui a été accompli.

Bien que la relation de coopération entre l'IPSS et les institutions françaises se soit très bien développée, il y a encore des limitations dues à des causes venant des deux côtés. Les procédures administratives en France et au Viêt-nam sont de plus en plus lourdes. Parfois, le bailleur de fonds n'a pas respecté les accords tels qu'ils avaient été initialement prévus et signés entre

les parties (par exemple, le budget de fonctionnement du programme FSP2S a été réduit de 20 % par rapport à ce qui était prévu et les bourses de thèse ont été amputées d'une année sur les quatre programmées [RENAUD, 2010]. Ainsi, les chercheurs ont eu beaucoup de mal pour travailler et publier les résultats de leur étude et les doctorants ont eu des difficultés pour l'achèvement de leur thèse. Le prestige des partenaires français s'en est trouvé quelque peu diminué et les partenaires vietnamiens ont perdu la confiance qu'ils avaient en eux dans la réalisation des activités de coopération.

Parfois, dans le cadre de leur collaboration, les chercheurs ont des difficultés pour organiser leur temps de travail en commun. Les chercheurs français analysent souvent un thème en profondeur et peuvent consacrer tout leur temps pour un projet ou une étude en cours. Mais les chercheurs vietnamiens exercent souvent de nombreuses activités avec plusieurs projets simultanés pour assurer leur revenu selon le schéma officiel de « l'autonomie financière » des établissements universitaires. D'autre part, en raison de différences culturelles et de barrières linguistiques, les échanges sur le contenu des projets, l'expression des opinions des partenaires dans un travail collectif ne sont pas faciles. Il est alors parfois difficile de parvenir à un consensus entre les parties.

Réflexions sur le partenariat entre l'Institut d'études pour le développement de Hô Chi Minh Ville (HIDS) et l'IRD

LÊ THỊ HUONG
Géographe

L'évolution des institutions et des projets

La coopération internationale est un facteur important pour développer les capacités du personnel de recherche de l'Institut. Depuis sa création et jusqu'à maintenant, la coopération internationale a toujours été la préoccupation des dirigeants et des chercheurs de l'Institut. L'évolution peut être divisée de la manière suivante selon la période :

■ La période antérieure à 1988

C'est la période du Conseil de planification économique, créé en 1978, dont le champ couvre les domaines des sciences de la terre et des sciences économiques et sociales. Pendant cette période, les dirigeants ont envoyé des scientifiques étudier dans d'autres pays, généralement socialistes, et ont également reçu de nombreux scientifiques de pointe d'autres pays au Viêt-nam pour la recherche collaborative, l'échange scientifique, le conseil... Grâce à cette coopération, on a mis en place le personnel scientifique hautement qualifié de la nouvelle période.

■ La période 1988-2008

L'Institut de recherches économiques [Institute for Economic Research (IER)] a été créé en 1988, sous la direction de Dang Huu Ngoc, avec la mise en place de la politique du *Renouveau* (Viên Kinh Tê Thanh phô Hô Chi Minh, 2008).

L'IER est l'organe de recherche scientifique du Comité populaire de Hô Chi Minh Ville (municipalité) ; il a des fonctions de conseil pour le Comité du Parti de la ville et le Comité populaire. L'IER a réalisé avec succès une série de programmes et de projets dans les domaines dans lesquels il a acquis une vaste expérience, comme par exemple la migration vers la ville. Des résultats significatifs de cette coopération concernent la formation ; l'Institut a accueilli des experts de nombreux pays, a échangé des scientifiques, des stagiaires et des étudiants des cycles supérieurs ; il a organisé des conférences et des séminaires.

En 1993, l'IER a établi un partenariat avec le Centre français sur la population et le développement (Ceped) dans le cadre d'un projet du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) pour lequel le Ceped était l'agence d'exécution, pour l'étude des migrations et de l'emploi à Hô Chi Minh Ville. Un chercheur de l'Institut a bénéficié de bourses d'études de la part de l'ambassade de France et de l'Orstom pour préparer son DEA puis son doctorat en France. En 1998, l'IER a réalisé le projet sur la migration rurale-urbaine vers Hô Chi Minh Ville avec le Ceped. En 2002, il a participé avec le Centre de population de Hanoi et l'IRD au Programme de recherche urbaine pour le développement (Prud), financé par le ministère français des Affaires étrangères. En 2005, l'IER (qui deviendra le HIDS) a entrepris un projet de recherche sur le thème « Migration, pauvreté et environnement urbain » dans le cadre d'un projet FSP sciences sociales de l'ambassade de France au Viêt-nam, avec le Centre de population (qui deviendra l'IPSS) et l'IRD. Ce projet s'est poursuivi au niveau de l'IRD dans le cadre de l'UMR « Développement et sociétés », université Paris 1. Il a financé une bourse d'études pour une doctorante du HIDS.

■ La période postérieure à 2008

L'Institut d'études pour le développement de Hô Chi Minh Ville [Ho Chi Minh City Institute for Development Studies (HIDS)] a été créé en 2008 par la fusion de l'IER avec l'Institut de sociologie et l'Institut de planification urbaine. Il conserve les mêmes fonctions d'entreprendre des recherches et de réaliser des consultances pour le Comité du Parti et le Comité populaire de la ville sur les questions de développement économique, social et environnemental concernant l'agglomération et ses environs. Depuis 2011, le HIDS participe au projet Arcus « Population, santé publique, environnement » avec l'IPSS et l'IRD. La même année, un accord-cadre de coopération scientifique et technique a été signé entre le HIDS et l'IRD. Depuis 2012, le HIDS est engagé aux côtés de l'IPSS et de l'IRD dans la réalisation du projet sur les migrants temporaires à Hanoi et Hô Chi Minh Ville, financé par le ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation.

Des résultats significatifs malgré des difficultés

Sur le plan institutionnel, la coopération dans la recherche scientifique a contribué activement à mettre l'Institut en relation avec d'autres organismes de recherche, aussi bien à l'étranger qu'au Viêt-nam. La coopération internationale a contribué à former une équipe de scientifiques qualifiés. Elle a aidé à maintenir une plus grande part de recherche fondamentale à côté des études et des consultances qui sont la partie la plus importante des activités de l'Institut. La recherche en partenariat entre le HIDS et l'IRD a conduit à la publication de douze ouvrages, y compris des ouvrages de synthèse, de

chapitres d'ouvrages et de nombreux articles généralement cosignés entre chercheurs des deux organismes ; elle a aussi permis de présenter de nombreuses communications et posters à des réunions scientifiques. Les publications ont été faites en plusieurs langues, le plus souvent en vietnamien et en français, mais aussi en anglais pour pouvoir être diffusées dans la région ; elles sont parues aussi bien au Viêt-nam qu'à l'étranger. Tout cela a augmenté la visibilité de l'Institut et l'a aidé en retour à accéder à des consultations supplémentaires, par exemple dans le cadre de l'Agence française de développement (AFD) en 2004 ou à des financements nationaux tels celui du ministère vietnamien de l'Éducation et de la Formation en 2012.

Les difficultés n'ont pas été absentes. On peut regretter que nous ne soyons pas parvenus à monter un programme de recherche à financement réellement conjoint. L'accès au financement extérieur reste très difficile et les engagements pris par les bailleurs de fonds n'ont pas toujours été respectés comme dans le cas du projet FSP sciences sociales dont le budget a été largement amputé avant son achèvement, aussi bien pour ce qui est du fonctionnement que des bourses des doctorants. Le nombre de chercheurs hautement qualifiés reste insuffisant et certains membres de notre équipe dans le passé ne sont pas restés à l'Institut, car ils ont trouvé de meilleures conditions à l'étranger.

Au niveau personnel, la recherche en partenariat a considérablement élargi l'horizon des chercheurs. Elle leur a permis d'acquérir une expérience nouvelle en travaillant avec des chercheurs étrangers. Elle a élargi le réseau de relations personnelles à l'occasion des conférences internationales. Elle a rendu plus facile l'accès à la documentation produite à l'étranger. Elle a conduit à augmenter le nombre de leurs publications, notamment dans des revues internationales. Elle leur a enfin procuré un complément de salaire pendant la durée des projets, ce qui n'est pas négligeable dans le contexte de la recherche au Viêt-nam.

Parmi les difficultés rencontrées figure le manque de temps pour se concentrer sur la recherche au milieu de toutes les activités de l'Institut, dont les nombreuses réunions : il est difficile dans ces conditions de faire par exemple un véritable travail d'édition des publications. À l'inverse, les chercheurs étrangers ont la possibilité de se consacrer beaucoup plus à la recherche. Par ailleurs, les calendriers de travail des chercheurs vietnamiens et étrangers ne sont évidemment pas identiques et il n'est pas toujours facile de travailler ensemble.

Au total, l'investissement dans la science reste certainement trop faible, surtout si on le met en rapport avec les besoins et les attentes de la société.

En somme, dans deux contextes différents, j'observe une évolution étonnamment similaire de la recherche en sciences sociales en partenariat au Cameroun et au Viêt-nam : une recherche entièrement gérée par la France au temps de la colonie, un partenariat équilibré après plusieurs années de fonctionnement d'une recherche nationale (approximativement périodes 1980-1986 au Cameroun, 1996-2008 au Viêt-nam), enfin un rôle accru du partenaire du Nord par suite, selon le cas, de la disparition des structures de recherche ou des budgets publics de fonctionnement dans le sillage de la politique de

mondialisation/privatisation actuelle¹³, de la baisse parfois des financements nationaux de la recherche et du temps disponible des chercheurs pour répondre aux appels d'offres et se consacrer à la recherche.

Au cœur du partenariat

« *L'ouverture* » générée par le partenariat

La recherche en partenariat entraîne un élargissement de l'horizon de chaque chercheur pris séparément au travers du partage des compétences et des expériences. L'intérêt pour un chercheur étranger de travailler avec des chercheurs nationaux est manifeste quant à la connaissance du terrain. Il existe aussi pour un chercheur national, car le chercheur étranger n'est *a priori* pas impliqué dans les problèmes locaux, ce qui favorise une approche parfois plus impartiale et un point de vue plus « neutre » ; cela facilite aussi les comparaisons internationales.

Au Cameroun, comme au Viêt-nam, les chercheurs originaires des différentes régions n'ont pas vraiment l'habitude de travailler ensemble sur un même projet. J'ai de nombreuses fois relevé le point de vue très négatif, empreint de préjugés, que les uns et les autres ont de leurs confrères d'une autre région. Au Viêt-nam, détail amusant, au démarrage de notre premier projet de recherche intégré impliquant une équipe du Nord et une équipe du Sud, zones qui ont été longtemps radicalement séparées par l'histoire, les chercheurs de part et d'autre ont commencé par m'envoyer les courriels destinés à l'autre partie pour que je les retransmette ; j'ai dû leur expliquer que le courrier électronique était « global », qu'ils pouvaient écrire directement et en vietnamien, et qu'au demeurant le téléphone

¹³ Au Viêt-nam, cette évolution est connue sous le terme de « socialisation » [*xã hội hóa*] au lieu de « privatisation » [*tu nhân hóa*]. Olivier TESSIER, en 2008, a mis en exergue cette évolution. Le chercheur est ainsi contraint à passer parfois la moitié de son temps à répondre à des appels d'offres pour chercher à financer ses travaux.

existait également... Des problématiques comparatives permettent aux chercheurs de découvrir positivement d'autres régions ou d'autres grandes villes de leur pays qui leur sont totalement inconnues et que certains ne sont pas loin de considérer comme étant pratiquement « sur la lune ». Les points de vue des chercheurs se sont manifestement modifiés en travaillant en partenariat.

Atouts et contraintes de la langue

Les problèmes de langues ne sont pas à sous-estimer dans une démarche de partenariat. Théoriquement, le travail en partenariat est d'un grand secours au niveau de la langue.

Au Cameroun, il n'y a guère de problème de communication entre chercheurs puisque les deux langues officielles du pays, enseignées dans les écoles, sont le français et l'anglais. Les questionnaires des enquêtes de terrain sont ainsi généralement rédigés dans l'une de ces deux langues, selon que l'on travaille dans l'une des huit régions francophones ou dans l'une des deux régions anglophones¹⁴. Les questions sont ensuite traduites directement par l'enquêteur au cours de l'interview dans la langue maternelle de l'interlocuteur, souvent la seule qui soit comprise par la population adulte dans les zones faiblement scolarisées, et l'enquêteur doit donc être un locuteur de cette langue (le pays compte plus de 250 langues). On s'est rarement interrogé sur les problèmes posés par cette procédure, mais il nous a été donné de constater que certains termes ou concepts sont intraduisibles dans certaines langues locales : par exemple, en langue mafa (monts Mandara) le mot « ville » n'existe pas, de même que le concept « d'âge » ou « d'année de naissance » et doivent donc être approchés par des circonlocutions¹⁵. Il est alors très utile de faire traduire oralement le questionnaire par les enquêteurs rassemblés, une fois qu'ils ont été formés, jusqu'à ce que tous soient d'accord sur les termes à employer et la manière de poser les questions.

¹⁴ Le terme de « région » a remplacé celui de « province » en 2008.

¹⁵ On peut alors par exemple estimer l'année de naissance par le nombre de *Maray vécus* – fête du bœuf célébrée tous les trois ans chez les Mafa, tous les quatre ans chez d'autres ethnies.

Au Viêt-nam, la langue de travail est le vietnamien et les questionnaires sont en vietnamien. Le problème de la langue tel que décrit ci-dessus se pose seulement pour les ethnies « minoritaires » (environ 15 % de la population), le plus souvent dans les zones montagneuses du Nord et les hauts plateaux du Centre. Nous n'avons pas rencontré ce problème sur nos terrains de travail, si ce n'est au sein de certains ménages de culture chinoise à Hô Chi Minh Ville ; l'enquêteur a alors pris un interprète dans le voisinage. En revanche, la communication entre collègues se pose. Nos langues de communication sont en l'occurrence le français à Hanoi, les collègues ayant soutenu leur thèse en français à Paris, et l'anglais à Hô Chi Minh Ville. Le travail en partenariat permet dans ces conditions d'accéder, d'une part, à la vaste documentation disponible en vietnamien, mais mal diffusée sur le web, et d'autre part, aux publications diffusées par les éditeurs internationaux auprès desquels l'IRD paie un abonnement pour ses chercheurs, utilisable pour les programmes de recherche en partenariat. Inutile de dire que les problèmes de traduction pour des publications conjointes en vietnamien, français ou anglais, ou la direction de thèses deviennent alors extrêmement complexes, d'autant plus qu'aucune de mes partenaires actuelles n'est à même d'écrire parfaitement en français ou en anglais, même si la communication orale est excellente. En réalité, bien que le pays fasse officiellement partie de la francophonie et que l'anglais soit la langue de communication internationale en Asie du Sud-Est, je n'ai rencontré dans le passé, parmi mes partenaires vietnamiens, que deux chercheurs rédigeant sans problème en langue étrangère, l'un en français et un autre en anglais.

Cela pose évidemment un problème crucial aussi pour les doctorants vietnamiens, généralement incapables de rédiger de manière correcte directement dans l'une des deux langues et nécessite alors une très large réécriture de leur thèse¹⁶. Bien sûr, il n'y a pas lieu de les blâmer pour les vicissitudes de l'histoire qui ont conduit à cette situation et peu de doctorants français seraient sans doute capables d'écrire une thèse de sciences sociales dans une langue étrangère ! Je constate par

¹⁶ Ce problème peut même se rencontrer en Afrique : « La question de la "discrimination positive" se pose souvent compte tenu du faible niveau de maîtrise de la langue française d'un doctorant, obligeant le chercheur IRD à faire du *rewriting* à grande échelle » (COURADE, 2007).

ailleurs qu'il n'y a plus guère de problème pour soutenir une thèse en anglais dans les universités françaises, même en sciences sociales, car les responsables ont compris que si nous voulons continuer à voir venir les étudiants de certains pays étudier en France plutôt que dans d'autres pays d'Europe ou aux États-Unis, il faut les autoriser à rédiger leur thèse en anglais. La rédaction en anglais peut être une solution dans de rares cas pour un étudiant vietnamien, avec l'avantage que l'éventuel co-directeur vietnamien de la thèse a toutes les chances de pouvoir lire l'anglais, mais pas le français. Cependant, pour éviter une multitude de corrections ingérables, la seule solution est souvent d'écrire la thèse en vietnamien et de la faire traduire ensuite en français ou en anglais ; cette traduction nécessite elle-même des corrections, mais beaucoup plus légères. Il me semble en effet inadmissible de voir soutenues des thèses en français écrites dans une langue très approximative et sans les nécessaires corrections par des étudiants étrangers au sein d'institutions pourtant illustres, comme je l'ai constaté à plusieurs reprises ; cela pose à l'évidence le problème des moyens à consacrer à la correction de ces thèses.

La maîtrise d'une langue locale est évidemment un atout extrêmement précieux permettant au chercheur de se passer de traducteur. Mais je n'ai personnellement rencontré que très peu de collègues de l'Orstom/IRD maîtrisant une langue camerounaise (deux ou trois d'entre eux sont à même de travailler en fulfulde, la langue des Peuls) ou le vietnamien (si de nombreux chercheurs en sciences sociales étrangers – et j'en fais partie – sont à même de balbutier quelques phrases, seules deux collègues parlent couramment le vietnamien et sont capables de l'utiliser dans des communications scientifiques). En ce qui me concerne, je regrette profondément de ne pas mieux maîtriser la langue vietnamienne, mais je peux dire sans fausse modestie que l'investissement nécessaire à cette fin m'aurait certainement empêché de mener à bien d'autres tâches de partenariat telles que le suivi de travaux universitaires ou l'édition d'ouvrages collectifs.

Des publications conjointes réalisées non sans problèmes et peu valorisées

En toute logique, le partenariat conduit à des publications conjointes et celles-ci sont même un des buts ou des moyens du partenariat.

La question des publications a été mal introduite lors des premiers accords de coopération en matière de recherche au Cameroun. Il a alors été demandé aux chercheurs de publier « prioritairement » dans les revues camerounaises. Cela pouvait très vite signifier « exclusivement », car il n'est guère possible de republier à l'extérieur ce qui a déjà été publié à l'intérieur, les revues exigeant l'exclusivité, et la simple déontologie l'exclut évidemment. De plus, il est inutile de dire que les revues camerounaises, qui étaient en train d'être créées et dont je prétends qu'elles étaient d'un niveau scientifique et d'une sélectivité supérieurs à bien des revues internationales, n'étaient pas connues à l'extérieur. C'était de nature à contrarier la carrière des chercheurs et la « levée de boucliers » de ces derniers, tant camerounais que français, a vite conduit à la non-application de cette mesure.

À propos des articles de revues, il n'est pas inutile de rappeler que l'habitude en sciences sociales est (ou a été) de ne considérer comme « auteurs » d'un article que ceux qui ont effectivement contribué à sa *rédaction* et l'on rencontre rarement plus de trois auteurs pour un article. Les auteurs sont alors cités soit par ordre alphabétique si la contribution de chacun est plus ou moins équivalente, soit selon l'importance de leur contribution. Concernant tous les autres contributeurs (selon le cas, responsables administratifs ou politiques, enquêteurs, contrôleurs d'enquête, chauffeurs, traducteurs, photographes, informaticiens, correcteurs, etc.), l'habitude est de les remercier en note infrapaginale. L'usage est plus divers pour les ouvrages collectifs où chacun est en général « auteur » du chapitre qu'il a rédigé et peut être en même temps « éditeur scientifique » de l'ouvrage.

En sciences exactes, les habitudes sont très différentes et l'on peut trouver parfois pas moins de dix auteurs pour un article. On met alors le nom du rédacteur en tête et souvent le responsable du laboratoire à la fin de la liste. Cette manière de procéder prête facilement à la caricature, ainsi qu'en témoigne le dessin de Jorge Cham¹⁷ cité par DAY et GASTEL (2011), et les pressions peuvent être fortes pour augmenter le nombre de noms de la liste des auteurs dans le but d'étoffer la bibliographie de chacun...

¹⁷ Source : http://www.phdcomics.com/comics/archive_print.php?comicid=562

Cependant, la situation est peut-être en train de changer pour les sciences sociales à l'IRD. Devant la disponibilité de plus en plus réduite des partenaires pour faire de la recherche, l'idée a été avancée de mettre quand même leur nom sur les publications pour peu qu'ils aient pris part à l'enquête de terrain qui, généralement, ne pourrait pas se faire sans eux... Cela mérite manifestement débat : que signifie dans ces conditions la co-signature qui est l'un des indicateurs d'un partenariat vivant ? Qu'en est-il dans ces conditions de « l'excellence scientifique » des auteurs souvent évoquée ? Ne touche-t-on pas là aussi quelque part à l'éthique ?

La question des publications est systématiquement mentionnée dans les projets d'accords-cadres de coopération scientifique et technique, destinés à être signés entre partenaires et régulièrement mis à jour par la direction des affaires juridiques de l'IRD. Cependant, ces mises à jour vont toutes dans le sens de la complexification¹⁸. Ainsi, on en est venu à l'obligation pour la partie prévoyant de faire une publication ou une communication de solliciter l'autorisation préalable de l'autre partie qui ne devient tacite qu'au bout d'un mois en cas d'absence de réponse ; en pratique, cela revient à solliciter l'accord des responsables des institutions concernées, en France et à l'étranger, puisque ce sont elles qu'on entend par « parties ». Ces institutions peuvent être d'ailleurs plus de deux dans le cas des projets menés en commun par plus de deux partenaires institutionnels (ce qui est le cas de nos projets actuels au Viêt-nam qui associent trois partenaires, l'IRD et deux institutions vietnamiennes, l'une du Nord et l'autre du Sud du pays¹⁹). Que signifie d'ailleurs la « partie » dans le cas des publications (ce sont les *chercheurs* qui rédigent les publications et non pas les *institutions*, et ils les publient le plus

¹⁸ Le processus de complexification est bien connu dans notre administration. Un service qui « fonctionne bien » a vocation à se développer. On recrute alors de jeunes cadres administratifs compétents dans leur domaine et dynamiques qui veulent améliorer les choses et laisser une empreinte de leur passage. Ils procèdent alors à des modifications des textes et des procédures existants sans avoir parfois la moindre idée concrète du domaine auquel elles s'appliquent, qui est la recherche et précisément la recherche en partenariat... L'administration tend alors à perdre de vue sa finalité qui est d'appuyer la recherche et a tendance à fonctionner pour elle-même. Le chercheur est ainsi amené parfois à ne plus travailler grâce à son administration, mais à devoir travailler *malgré* elle !

¹⁹ C'est aussi souvent le cas des projets financés par l'Agence nationale de la recherche (ANR), même si une institution étrangère n'y a pas le statut de « partenaire », et c'est la généralité dans les projets financés par l'Europe.

souvent à l'extérieur de leur institution) ? Qu'en est-il quand ce sont les chercheurs de chacune des institutions partenaires qui prévoient de publier ensemble (cas normalement le plus fréquent dans une démarche de partenariat) ? Pourquoi devoir solliciter une autorisation préalable de publier dans un projet en partenariat qui n'existe pas dans les institutions ne travaillant pas en partenariat, que ce soient des institutions françaises ou des institutions étrangères, y compris nos institutions partenaires ? La procédure préconisée pourrait s'apparenter à une « *censure* » (que je n'ai jamais vu pratiquer dans une institution de recherche en France ou à l'étranger, à la différence d'une « *auto-censure* » responsable, qui est probablement universelle) ; elle est aussi de nature à retarder toute publication et elle est surtout inadaptée au monde de la recherche et au mode de fonctionnement du chercheur où les communications scientifiques sont souvent achevées pour le jour même de la date limite de leur envoi.

Dans ces conditions, par rapport au formulaire-type disponible, nous avons notamment simplifié l'article 8 concernant les publications dans l'accord-cadre signé entre l'IRD et le Ho Chi Minh City Institute for Development Studies le 2 novembre 2011, avec l'accord de la direction des affaires juridiques de l'IRD et à la satisfaction des deux parties :

« *ARTICLE 8 : PUBLICATIONS*

Sauf clause contraire des conventions particulières prévues à l'article 3, les résultats issus des opérations de recherche conjointes appartiennent à chacune des deux parties qui est libre de les utiliser comme elle l'entend. En cas de publication des résultats par une seule des parties, un exemplaire de l'ouvrage, ou le cas échéant le contenu de la communication, est transmis à l'autre partie par voie électronique.

Toutes œuvres, publications ou publicité ayant trait à la mise en œuvre du présent accord et des conventions particulières font état de la collaboration entre les parties. De plus, il est inséré d'une façon claire et apparente la dénomination, voire le logotype des parties dans toute publication ou communication scientifique issue des collaborations entrant dans le cadre de l'accord, ainsi que le nom des chercheurs concernés ».

Cette formulation me semble être un exemple à suivre. Toute autorisation préalable pour publier a été supprimée. Par la « publication des résultats par une seule des parties », il faut entendre la « publication des résultats par un ou plusieurs chercheurs dépendant d'une seule des parties », étant entendu que le chercheur est supposé transmettre d'office ses résultats à ses propres autorités.

Compte tenu des critères existants d'évaluation des publications, il n'est pas inutile de relever le fait que les publications conjointes, réalisées en partenariat et cosignées, ne sont nullement valorisées plus que les autres. Elles le sont autant quand il s'agit d'un article publié dans une revue internationalement « reconnue » (donc en général en dehors du pays partenaire qui serait pourtant le mieux à même d'utiliser les résultats des recherches menées en partenariat) ; elles le sont moins quand il s'agit d'un ouvrage collectif (qui est pourtant l'un des résultats éminents du partenariat en sciences sociales). Et les problèmes de langues peuvent singulièrement compliquer une telle réalisation.

La recherche, comme le partenariat, impliquent d'avoir du temps

Nul doute que la recherche en partenariat est sérieusement obérée par la différence de salaires entre les chercheurs du Sud et ceux du Nord (de 1 à 10 au Viêt-nam, de 1 à 5 au Cameroun). Comment dans ces conditions travailler d'égal à égal ? Il faut noter que dans le contexte de la mondialisation, les différences dans le coût de la vie entre pays tendent à décroître, mais il faudrait bien sûr prendre en compte l'ensemble des coûts et des avantages, au premier rang desquels figurent ceux des soins de santé ; le coût du logement est devenu prohibitif dans toutes les métropoles, surtout en Asie. Cette différence de salaire n'est que très partiellement compensée par les chercheurs au niveau des revenus, au prix d'efforts considérables et souvent au détriment de leur santé.

Au Cameroun, on peut estimer que les salaires des chercheurs, de l'ordre de 400 000 FCFA par mois (600 euros), primes comprises, pour un chercheur sans poste de responsabilité administrative en fin de carrière, ne peuvent couvrir qu'environ 40 % des besoins d'une famille de cinq personnes, norme courante dans ce milieu. Le chercheur ne peut donc que s'orienter résolument vers la consultance ou l'expatriation, en prenant un poste à l'étranger.

Au Viêt-nam, avec un salaire mensuel de l'ordre de 250 à 300 euros en fin de carrière, les chercheurs arrivent à couvrir de 20 à 30 % des besoins d'une famille de quatre personnes, norme courante là aussi. Ils sont donc obligés de compter avec les revenus de leur conjoint et/ou de s'assurer de revenus complémentaires en effectuant un maximum de consultances et en donnant des cours à l'extérieur. La situation est en train de s'aggraver quand on sait qu'à l'université nationale d'Économie de Hanoi par exemple, les salaires des chercheurs ont été supprimés depuis le début de 2012, ceux-ci étant dorénavant censés se rémunérer sur les projets ; ceux des enseignants-chercheurs sont encore assurés.

Dans un tel contexte, je n'accepte pas le raisonnement d'un collègue français d'une autre institution à propos du revenu des collègues vietnamiens précisant qu'on « sait bien que le salaire n'est pas leur seul revenu », en laissant entendre par là que le problème est donc moins grave que ce qu'on pourrait penser ; c'est oublier que les revenus « complémentaires », surtout s'ils sont majoritaires, obligent à travailler d'autant plus pour les obtenir... J'accepte encore moins le rapport de tel expert international qui à l'issue d'une courte mission au Viêt-nam conclut que « les chercheurs vietnamiens sont suffisamment payés » avec 300 US\$ par mois, alors que lui-même touche 8 000 US\$ sur la même période, sans compter les frais de déplacement durant sa mission...

La multiplication des consultances au Viêt-nam (souvent trois ou quatre consultances simultanées) conduit à des sous-traitances en cascade. J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer ce processus : « Il y a dix ans, quand les chercheurs soumissionnaient à un appel d'offres, c'est eux-mêmes qui travaillaient sur le projet ; progressivement, ils se sont mis à sous-traiter de plus en plus leur travail et maintenant on est dans une situation telle que même les collègues susceptibles de prendre en charge des sous-traitances ont un emploi du temps

totalemment saturé ; dans ces conditions, on finit par sous-traiter à des étudiants, voire au tout-venant » (GUBRY, 2004).

On est en droit de s'interroger sur la qualité de ces travaux.

En fait, la recherche, comme le partenariat, impliquent « *d'avoir du temps* » et la recherche en partenariat en demande logiquement encore plus. En plus des consultances, les chercheurs sont amenés à donner des cours, à suivre des étudiants et à relire des travaux universitaires, activités normales pour eux sauf si elles prennent une place démesurée. On peut ajouter à ces activités normales, l'alimentation des sites web de nos institutions, en France et à l'étranger. Cependant, je constate que nos institutions sont atteintes d'une boulimie de réunions et d'activités qui n'ont souvent aucun rapport avec la recherche. Il y a actuellement un manque de temps généralisé de tous les chercheurs pour la recherche, ce qui est pour le moins paradoxal... La situation est à cet égard comparable au sein des institutions vietnamiennes et françaises, avec des nuances évidemment (elle est plus grave au Viêt-nam), mais la conséquence est la même, ce qui permet de les évoquer simultanément. Le chercheur est ainsi confronté à de multiples obligations, variables selon le cas et la période. Il est nécessaire de donner des exemples concrets. Le chercheur doit rédiger de nombreux rapports : rapports d'activité annuels, rapports de prospective, rapports de missions, « rapport d'opportunité » pour une « mission de longue durée », rapports d'activités semestriels pour le service culturel de l'ambassade de France, rapports de suivi de projets, rapports en vue de l'obtention d'un visa, rapports personnels et institutionnels en vue de l'évaluation de sa structure par l'AERES (Agence d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche), etc. Le chercheur doit assister à une pléthore de réunions (au niveau de l'université ou du comité populaire, au niveau de l'Institut, au niveau de l'unité de recherche, au niveau du service, du Parti²⁰, du syndicat, pour l'anniversaire de l'université, pour les deux fêtes annuelles des femmes au

²⁰ Au Viêt-nam, les réunions du Parti doivent se tenir en principe en dehors des heures de travail pour des raisons déontologiques, mais comme les heures de travail s'étendent en soirée et qu'il n'y a en pratique plus ni de « samedi », ni plus guère de « dimanche », il y a toutes les chances qu'elles empiètent de fait sur une période de travail.

Viêt-nam, pour la fête des enseignants²¹, etc.). De nombreuses discussions ont nécessairement cours et des demandes apparaissent de plus en plus, au niveau de l'IRD, dans le cadre de structures ou d'activités telles que par exemple les « Programmes pilotes régionaux », ou encore les « Expertises collégiales » auxquelles les partenaires sont nécessairement impliqués. De manière générale, face à la diminution, voire à la disparition progressive des budgets de fonctionnement annuels, le chercheur est contraint de consacrer un temps considérable à la quête de financement et à répondre à des appels d'offres tels ceux de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en France (parfois 50 % sur un semestre) en vue d'obtenir quelquefois très peu de moyens et avec une faible probabilité de réussite. Enfin, parmi les activités chronophages, il faut compter les nombreux coups de téléphone auxquels il faut répondre ou qu'il faut donner (parfois simultanément sur un téléphone portable et sur une ligne fixe, comme j'ai pu le constater !), les nombreuses visites reçues ou à faire (y compris pour les mariages, les funérailles ou encore à l'occasion de l'entrée à l'hôpital d'un collègue, ou même d'un membre de la famille du collègue)²², les réponses aux messageries instantanées auxquelles la majorité est connectée, la masse de courriels professionnels à gérer quotidiennement... Cette liste ne comprend pas, bien entendu, les tâches administratives supplémentaires dévolues aux responsables, telles que les nombreuses signatures à donner tous les jours, les synthèses à rédiger et la préparation du budget. Dans ce contexte, quel est le temps restant pour la formation permanente, pour se documenter (en lisant des publications scientifiques), pour la veille scientifique (en faisant des recherches sur Internet) et... pour faire de la recherche, avec toutes ses composantes, en partenariat ou non ?

²¹ On ne parle pas ici des fêtes légales, en vigueur dans chacun des pays, qui sont souvent spécifiques, mais des réunions qui ont lieu à l'occasion de ces manifestations, notamment pour les préparer.

²² Ces activités paraissent rares et anecdotiques. Il n'en est rien au Viêt-nam, dans un milieu où cela ne coûte rien à l'organisateur d'un mariage, par exemple, d'inviter un très grand nombre de convives, car chacun va offrir une contribution en espèces au moins équivalente à ce qu'il va consommer. Les séjours à l'hôpital d'un membre d'un service donné ne sont pas rares dans la mesure où tout le monde se déplace en motocyclette et les accidents de circulation sont pléthore ; il est alors d'usage de lui rendre visite, comme il est d'usage de se rendre au domicile d'un collègue en cas de simple maladie.

Il n'est pas inutile d'évoquer à ce niveau le mouvement *Slow Science*, né de cette agitation, qui milite pour « donner du temps au temps de la science » ; en somme, pour revenir à plus de mesure²³.

■ En conclusion : comment évaluer le partenariat ?

Après avoir défini le partenariat, nous avons évoqué quelques aspects de son évolution et analysé quelques-uns de ses composants-clés. Cependant, le partenariat implique la relation entre au moins deux protagonistes. La place qui nous a été impartie ici n'a permis que d'effleurer la pratique du partenariat au sein du partenaire du Nord, ici l'IRD. Il faudrait également poser la question de l'adaptation de nos administrations, du Nord comme du Sud, au partenariat et développer les aspects éthiques qui occupent nécessairement une place primordiale dans le partenariat et dans lesquels l'IRD a beaucoup « investi » (IRD : CCDE, 2005, 2008, 2012a, 2012b ; IRD : M2GP, 2012).

Le partenariat restera toujours biaisé si l'on ne parvient pas à une diminution de l'écart des rémunérations entre les chercheurs du Nord et ceux du Sud. Les multiples activités que ces derniers sont obligés de mener de front pour leur permettre de vivre posent le problème du temps restant pour la recherche...

En définitive, force est de constater qu'il n'existe encore aucun « *critère d'évaluation du travail en partenariat* », que ce soit au niveau de l'évaluation des institutions qui le prônent ou des chercheurs qui le mettent en œuvre. Comment les unes comme les autres sont-ils encouragés à travailler en partenariat ? Les commissions scientifiques et les jurys siégeant de part et d'autre tiennent-ils bien compte du travail en partenariat ? On a déjà relevé que « L'intérêt

²³ Mouvement *Slow Science* : <http://slowscience.fr>.

bien compris d'un jeune chercheur expatrié pour son avancement n'est pas de faire du partenariat » (COURADE, 1994). On pourrait en dire autant à propos des institutions, au moins en France : dans quelle mesure l'AERES tient-elle compte du travail en partenariat dans ses évaluations ?

Le partenariat est devenu non seulement indispensable à la recherche des chercheurs du Nord dans les pays du Sud, mais il est toujours enrichissant et souvent passionnant. Le défi mérite d'être relevé.

Bibliographie

- AERES, 2010 – *Rapport d'évaluation de l'Institut de recherche pour le développement*. Septembre 2010, 34 p.
- ANTHEAUME B., BONNEMAISON J., LERICOLLAIS A., MARCHAL J.-Y., 1984 – *Libres réflexions sur une pratique de la géographie à l'Orstom. L'Espace Géographique*, 4 : 353-360.
- ANTOINE P., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987 – *Abidjan « côté cours » : pour comprendre la question de l'habitat*. Paris, Orstom/Karthala.
- ARGYRIS C., SCHÖN D., 1996 – *Organizational Learning II: Theory, Method and Practice*. Reading, MA, Addison-Wesley.
- ATELIERS D'ANTHROPOLOGIE, 2009 – *La relation ethnographique, terrains et texte. Ateliers d'anthropologie*, 33.
- ATLANI-DUAULT L., VIDAL L. (éd.), 2009 – *Anthropologie du développement et de l'aide humanitaire. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*. Paris, Armand Colin.
- BAKO-ARIFARI A., 2007 – « La médiation socio-anthropologique entre savoir et action. Plaidoyer pour un métier de médiateur en action publique ». In : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 175-199.
- BARÉ J.-F., 1995 – *Les applications de l'anthropologie : un essai de réflexion collective depuis la France*. Karthala.
- BARÉ J.-F., 2001 – *L'évaluation des politiques de développement*. Paris, L'Harmattan.
- BATTESTI V., 2005 – *Jardins au désert. Évolution des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*. Paris, IRD Éditions, coll. À travers champs.
- BÉDOUCHA G., 1987 – *L'eau, l'amie du puissant, une communauté oasienne du Sud tunisien*. Paris, Archives contemporaines.
- BELAÏD H., RIAUX J., 2011 – *Appropriation et gestion des eaux en Tunisie à l'époque coloniale. Une histoire de dépossession(s) ? Cas du Kairounnais*. Colloque du réseau RED-MED : Appropriation des ressources naturelles et patrimoniales : compétitions et droits d'accès en Méditerranée, 28-30 nov., Beyrouth, communication orale.
- BELLIER I., 2002 – *Le Concept de Partenariat et le dialogue politique : la Commission européenne et l'élargissement de l'Union. Anthropologie et Sociétés*, 26 (1) : 139-157.
- BEN SALEM L., 2009 – *Propos sur la sociologie en Tunisie. Entretien avec Sylvie Mazzella. Genèses*, 75 (2) : 125-142.
- BENSA A., 2007 – *De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance. Enquête*, 1 : 131-140.
- BERNANDER B., 1995 – *Facing a Complex Emergency: An Evaluation of Swedish Support to Emergency Aid to Cambodia*. Stockholm, Stockholm SIDA.
- BERQUE J., 1955 – *Structures sociales du Haut Atlas*. Paris, PUF.
- BERQUE J., 1956 – *Cent-vingt-cinq ans de sociologie maghrébine*.

Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 11 (3) : 296-324.

BLANC F.-X., SOK T., LAUREILLARD D. et al., 2011 – Earlier versus later start of antiretroviral therapy in HIV-infected adults with tuberculosis. *The New England Journal of Medicine*, 365 (16) : 1471-1481.

BONNEMAISON J., 1986 – *La dernière île*. Éditions Arlea/Orstom.

BONNEMAISON J., 1989 – *L'espace réticulé. Commentaires sur l'idéologie géographique. Tropiques, lieux et liens. Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*. Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères.

BONNEMAISON J., 1991 – « Lieux et routes en Mélanésie ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle, approche géographique de l'espace*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 315-318.

BONNET D. (éd.), 2003 – *L'éthique médicale dans les pays en développement. Autrepart*, 28, 192 p.

BOURDIER F., 2006 – *Policies and politics underlying the path for universal access to treatment against AIDS in Cambodia*. Working paper n° 18, Lünd University, Centre for East and Southeast Asian Studies, 22 p.

BOURDIER F., 2009 – *Socio-anthropological investigation related to the acceptability of Plumpy'nut in Cambodia*. Phnom Penh, March, Research Document for the William J. Clinton Foundation, NCHADS and UNICEF, 56 p.

BOURDIEU P., 1997 – *Méditations pascaliennes*. Paris, Seuil, 318 p.

BOURDIEU P., WACQUANT L., 1992 – *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*. Seuil, 272 p.

BRUN J., PAIX C., 2002 – « Regard sur la recherche urbaine ». In : *Parcours dans la recherche urbaine, Michel Rochefort, un géographe engagé*, Strates hors-série 2002, mis en ligne le 17 mai 2005, consulté le 12 septembre 2012. <http://strates.revues.org/557>

CABANES R., 1994 – Du quarantenaire au cinquantenaire : brève réflexion institutionnelle sur la constitution des objets de recherche. Objets, terrains, disciplines. Pratiques sociales et travail. *Les Cahiers*, 21.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHES Y., 2001 – *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, Le Seuil.

CALLON M., LATOUR B., 1991 – *La Science telle qu'elle se fait : anthologie de la sociologie des sciences de langue anglaise*. Paris, La Découverte.

CCDE, 2012a – *L'éthique du Partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. IRD Éditions.

CCDE, 2012b – *Guide de bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. IRD Éditions.

CÉFAÏ D. (éd.), 2001 – *Cultures politiques*. Paris, PUF.

CHABOUD C. et al., 2007 – *Madagascar face aux enjeux du développement durable : des politiques environnementales à l'action collective locale*. Paris, Karthala.

CHABROL F., 2008 – « Enquêter en milieu convoité. Les terrains surinvestis de l'anthropologie ». In Fassin D. (éd.) : *Les politiques de l'enquête*, Paris, La Découverte : 229-244.

CHABROL F., 2012 – *Prendre soin de sa population. Le sida au Botswana, entre politiques globales et pratiques*

- locales de la citoyenneté*. Thèse doct. en sociologie, EHESS, Paris, 413 p.
- CHABROL F., GIRARD G. (éd.), 2010 – *VIH/sida. Se confronter au terrain. Expériences et postures de recherche*. Paris, ANRS.
- Chambre de Commerce et d'Industrie française au Vietnam (CCIFV), 2012 – *Annuaire 2012/ 2012 Directory*. Hô Chi Minh Ville, 304 p.
- CHATELIN Y., 1984 – « Les dominations scientifiques ». In Chatelin, Y., Arvanitis R. : *Forum Pratiques et Politiques Scientifiques* : 161-163.
- CLAYTON A., 1996 – *NGOs, Civil Society and the State: Building Democracy in Transitional Societies*. Oxford, Intrac publication.
- CLERC V., 2009 – Les politiques de résorption de l'habitat informel à Phnom Penh. Influence des organisations internationales et contradictions de l'action publique. *Géocarrefour*, 80 (3). <http://geocarrefour.revues.org/1160>.
- COLLECTIF COMMOD, 2005 – La modélisation comme outil d'accompagnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 165-168.
- COOK S. D. N., BROWN J. S., 1999 – Bridging epistemologies: the generative dance between organizational knowledge and organizational knowing. *Organization Science*, 10 : 381-400.
- COPANS J., 1998 – « Entre porteurs de valise et porteurs de savoir ». In Schlemmer B. (éd.) : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 211-267.
- COPANS J., 2010 – *Un demi-siècle d'africanisme africain. Terrains, acteurs et enjeux des sciences sociales en Afrique indépendante*. Paris, Karthala.
- COTTEN A.-M., 1967 – Une expérience d'approche du fait géographique en Afrique de l'Ouest. *Cah. Orstom, sér. Sci. hum.*, décembre : 57-63.
- COUDERC M., 2011 – *Enjeux et pratiques de la recherche médicale transnationale en Afrique. Analyse anthropologique d'un centre de recherche clinique sur le VIH à Dakar (Sénégal)*. Thèse doct. en anthropologie, univ. Aix-Marseille III, 507 p.
- Council for the Development of Cambodia, 1995 – *Development cooperation*. Phnom Penh, Development Cooperation Report 1994-95.
- COURADE G., 1994 – *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*. Paris, Karthala, 410 p.
- COURADE G., 2007 – Géographe Orstom-IRD dans une Afrique en mouvement. *Revue Tiers Monde*, 191 : 553-572.
- COURET D., 1986 – *Trois exemples d'informatisation de données urbaines. Traitement de données localisées*. Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires.
- COURET D., 1991 – « Application de la méthode d'analyse d'un système d'échelles au traitement géographique des données : traitement des données sur le logement du recensement 1982 de Quito (Équateur) au niveau de l'îlot ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom : 235-247.
- COURET D., LORTIC B., RAKOTOMALALA P., 1999 – *Téledétection de la dynamique du bâti dans le périmètre du grand Abidjan*. Opération de recherche BNETD – LCA-IRD, 14 mars au 10 avril 1999,

- centre IRD Aulnay-sous-Bois.
[http://www.bdville.ird.fr/cvd/BNETD/Page_0.php3r]
- COUTY P., 1984 – « Qui a peur des dominations scientifiques ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et Politiques Scientifiques*, Actes du Forum, Paris, Orstom : 165-169.
- COUTY P., 1989 – « Similitudes, simulacres et absence ». In Perrier E., Couty P., Iris J.-M., Renaud P., Pichon G., Mullon C. (éd.) : *La Modélisation : aspects pratiques et méthodologie*, Seminfor 2, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires : 385-426.
- COUTY P., 1990 – *Apport Sciences Sociales et recherche multidisciplinaires à l'Orstom*. Document annexe, journées d'études 4-5-6 septembre, Paris, Orstom, p. 7.
- CROCHET S., 1998 – *Activités et idéologies des agences internationales en charge des programmes sida au Cambodge*. Paris, université de Nanterre/CNRS (ronéotypé).
- DANDOY G., SOURIS M., 1985 – « L'enjeu de l'Infographie ». In Dandoy G. (éd.) : *Traitement des données localisées*, Paris, Orstom : 11-28.
- DAY R. A., GASTEL B., 2011 – *How to write and publish a scientific paper*. Seventh Eds. Santa Barbara (CA), Greenwood, 310 p.
- DEMANGE E., 2010 – *La controverse « Abstain, be faithful, use a condom »*. *Transnationalisation de la politique de prévention en Ouganda*. Thèse doct. en science politique, CEAN Sciences Po Bordeaux.
- D'ERCOLE R., GLUSKI P., HARDY S., SIERRA A., 2009 – *Vulnérabilités urbaines dans les pays du Sud*. Présentation du dossier. *Cybergeo : European Journal of Geography* Dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud <http://cybergeo.revues.org/23964>
- DESCLAUX A., LANIÈRE I., NDOYE I., TAVERNE B., 2002 – *L'initiative sénégalaise d'accès aux médicaments antirétroviraux*. Paris, ANRS.
- DESCLAUX-SALL C., COUDERC M., DESCLAUX A., 2012 – *Mobilisation des acteurs communautaires et scientifiques de la recherche en santé*. Dakar, réalisation : Cupillard M., CRCF, IRD, ANRS, vidéo, 17 mn.
- DESCOLA P., 1993 – *Les lances du crépuscule. Relations jivaros, Haute Amazonie*. Paris, Terre Humaine.
- DESJEU D., 1992 – *Étude des effets de l'intervention de l'Orstom dans quatre pays tests, Mexique, Cameroun, Congo, Niger*. Étude réalisée à la demande du Comité national d'évaluation de la recherche, rapport de synthèse, Paris, 44 p. [www.argonautes.fr/uploads/uploads/documents/1992_12ORSTORMSynthese.pdf ; 21/08/2012]
- DESVALLÉES A., MAIRESSE F. (dir.), 2011 – *Concepts clés de muséologie*. Paris, Icom/Armand Colin, 722 p.
- DROZ Y., 2009a – « Mythes et réalités du partenariat scientifique ». In Droz Y., Mayor A. (éd.) : *Partenariats scientifiques avec l'Afrique. Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*, Paris, Karthala : 17-34.
- DROZ Y., 2009b – La morale de l'interdiction de la clitoridectomie en pays kikuyu. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 118-137.
- DROZ Y., LAVIGNE J.-C., 2006 – *Éthique et développement durable*. Paris, Karthala/IUED.

- DROZ Y., MAYOR A. (éd.), 2009 – *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Paris, Karthala, 215 p.
- DROZ Y., MAYOR A., ROOST VISCHER L., THÉVOZ C. (éd.), 2001 – *Partenariats Nord-Sud/Forschungspartnerschafte*. Hamburg, Lit Verlag.
- DUCHEMIN J.-P., 1990 – Villes, espaces, aménagement. *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 131-133.
- DUREAU F., BARBARY O., MICHEL A., LORTIC B., 1989 – *Sondages aréolaires sur image satellite pour des enquêtes socio-démographiques en milieu urbain*. Manuel de formation Orstom, Paris, 8 p., 15 fiches pédagogiques.
- EBOKO F., 2005 – Politique publique et sida en Afrique. De l'anthropologie à la science politique. *Cahiers d'études africaines*, 45 (2), 178 : 351-387.
- EBOKO F., 2005a – « Patterns of mobilization: political culture in the fight against AIDS ». In Patterson A.S. (ed.) : *The African State and the AIDS Crisis*, Ashgate, Aldershot : 37-58.
- EBOKO F., 2005b – Law against morality? Access to anti-AIDS drugs in Africa. *International Social Science Journal*, 186, Unesco : 713-722.
- EBOKO F., 2005c – Sida : des initiatives locales sous le désordre mondial. *Esprit*, Vues d'Afrique, août-septembre : 200-211.
- EBOKO F., 2005d – « Institutionnaliser l'action publique en Afrique : la lutte contre le sida au Cameroun ». In Quantin P. (éd.) : *Gouverner les sociétés africaines : acteurs et institutions*, Bordeaux-Paris, CEAN/Karthala : 263-287.
- EBOKO F., CHABROL F., 2005 – « Réappropriation du paradigme de la sécurité face au sida en Afrique : diffusions, confusions, inversions ». In Bagayogo-Penone N., Hours B. (éd.) : *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, Paris, L'Harmattan : 193-219.
- EBOKO F., ENGUÉLÉGUÉLÉ M., OWONA NGUINI M. E., 2009 – Cameroun Burkina Faso, Botswana, une approche comparée de l'action publique contre le sida en Afrique. *Télescope (École nationale d'administration publique – ENAP-Québec Canada)*, 15 : 52-67.
- EGROT M., TAVERNE B., 2006 – Essais cliniques, un objet social complexe. *Sciences au Sud*.
- EL QADÉRY M., 2010 – L'Afrique a-t-elle perdu le Nord ? Le Maghreb et ses dichotomies coloniales. *Cahiers d'Études Africaines*, 198-199-200 (1-2-3) : 731-754.
- ELLOUMI M., 2012 – La révolution tunisienne : ruralité vs urbanité. Quelques réflexions. *La lettre de l'IRMC* 8 (janvier-avril 2012) : 16.
- ENGUÉLÉGUÉLÉ M., 2008 – Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne. *Politique et sociétés*, 27 (1) : 3-28.
- ÉTIENNE M. (éd.), 2010 – *La modélisation d'accompagnement. Une démarche participative en appui au développement durable*, Paris, Éditions Quae.
- FABIAN J., 1983 – *Time and The Other? How Anthropology Makes its Object?* Colombia, Colombia University Press.
- FALL M., SAMBA A. LALOË F., 2006 – Fishing tactics and strategies in coastal demersal trawling fisheries in Senegal. *Aquatic Living Resources*, 19 (4) : 307-316.

- FASSIN D., 2000 – Entre politiques du vivant et politiques de la vie. Pour une anthropologie de la santé. *Anthropologie et Sociétés*, 24 (1) : 95-116.
- FASSIN D., 2008 – « Répondre de sa recherche. L'anthropologue face à ses "autres" ». In Fassin D., Bensa A. (éd.) : *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte : 299-320.
- FAVRET-SAADA J., 1977 – *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*. Paris, Gallimard.
- FISHER R. A., 1922 – On the mathematical foundations of theoretical statistics. *Philosophical Transactions of the Royal Society*, 222 : 309-368.
- FISHER R. A., 1925 – Theory of statistical estimation. *Proc. Camb. Philos. Soc.*, 22 : 700-725.
- GAILLARD J., 1990 – Les politiques d'aide à la recherche pour le développement du tiers monde : de l'assistance scientifique et technique à la coopération ? Le cas de la France. *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 26 (3) : 407-427.
- GALLAIS J., 1989 – « Aux débuts de la géographie africaniste (1950-1960) ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 55-59.
- GAN A., 2012 – *Agriculteurs et paysans : nouveaux acteurs de la société civile et de la transition démocratique en Tunisie ?* Observatoire tunisien de la transition démocratique. [http://observatoiretunisien.org/upload/file/Gana%C2%A0%281%29.pdf]
- GELLNER E., 1969 – *Les saints de l'Atlas*. Paris, Bouchène.
- GHASARIAN C. (éd.), 2004 – *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*. Paris, Armand Colin.
- GIOVALUCCHI F. et OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2009 – Planification, gestion et politique dans l'aide au développement : le cadre logique, outil et miroir des développeurs. *Revue Tiers Monde*, 198 : 383-406.
- GLEIZES M., 1985 – *Un regard sur l'Orstom, 1943-1983. Témoignage*. Paris, Orstom, 122 p. [http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/divers2/21898.pdf]
- GLUSKI P., COURET D., 2004 – Communiquer et diffuser l'information spatialisée : le Mini Atlas informatisé d'Addis-Abeba et les cartes interactives associées. Restitution des résultats du projet de recherche urbaine « Approche environnementale des dynamiques urbaines à Addis-Abeba, Éthiopie ». *Bulletin du Comité national de Cartographie*, Paris, 181 : 5-20.
- GOUROU P., 1989 – « Deux géographes Paul Pelissier, Gilles Sautter ». In : *Tropiques, lieux et liens : Florilège offert à Paul Pélissier et Gilles Sautter*, Paris, Orstom/CNRS/EHESS/Ministère des Affaires étrangères : 23-25.
- GRUÉNAIS M.-É., 1999 (éd.) – *L'organisation de la lutte contre le sida en Afrique. Une problématique État/société civile*. Rapport ANRS/IRD, Paris.
- GRUÉNAIS M.-É., 2001 (éd.) – Un système de santé en mutation : le cas du Cameroun. *Apad*, bulletin n° 21.
- GRUÉNAIS M.-É., LOMBARD J. (éd.), 1992 – Recherches scientifiques en partenariat. *Journal des Anthropologues*, 46 : 1-91.
- GRUÉNAIS M.-É., OUATTARA F., RICHARD F., DE BROUWERE V.,

- 2012 – Anthropological Insights About a Tool for Improving Quality of Obstetric Care: The Experience of Case Review Audits in Burkina Faso. *Anthropology in Action*, 19 (2) : 27–36.
- GUBRY P., 2002 – *Quelques réflexions relatives à la recherche dans le domaine de la population au Viêt-nam. Séminaire franco-vietnamien sur la recherche en sciences sociales, Hanoi (23-24 mai 2002)*, 14 p. [<http://recherche-iedes.univ-paris1.fr/IMG/pdf/200209GubryReflexionsRecherchePopulationVN.pdf> ; 09/03/2012]
- GUBRY P., 2004 – « La coopération récente dans le domaine de la recherche démographique au Viêt-nam ». In Simon-Cortés N., Teissonnière A. (éd.) : *Viet Nam, une coopération exemplaire. Henri Van Regemorter (1925-2002) : Parcours d'un militant*, Paris, Comité pour la Coopération scientifique et technique avec le Viet Nam (CCSTVN), L'Harmattan : 210-215.
- HABERMAS J., 1981 (trad. 1987) – *Théorie de l'Agir Communicationnel*. Paris, Fayard.
- HAHONOU E. K., 2000 – *Étude socio-anthropologique des interactions entre usagers et agents de la santé. Le cas du service des urgences de l'Hôpital National de Niamey*. Marseille, EHESS, mémoire de DEA.
- HAMELIN P. et al. 2012 – *Rapport d'activités CORUS et AIRES-Sud*. Paris, MAEE/IRD/AIRD.
- HAMMOUDI A., 1974 – Segmentarité, stratification sociale, pouvoir politique et sainteté, réflexion sur les thèses de Gellner. *Hesperis Tamuda*, 15 : 147-180.
- HANCART PETITET P., 2010 – Des hôtesses de karaoké à Phnom Penh. Négociations des risques en santé de la reproduction. *Mousson Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-est*, IRSEA (Institut de recherche sur le Sud-Est asiatique), 15 : 137-155.
- HANCART PETITET P., 2011 – « "Choix" contraceptifs des femmes vivant avec le VIH au Cambodge ». In Desclaux A., Msellati P., Sow K. (éd.) : *Les femmes à l'épreuve du VIH dans les pays du Sud. Genre et accès universel à la prise en charge*, Paris, ANRS, coll. Sciences sociales et sida : 179-192.
- HANCART PETITET P., 2012 – Anthropology and Clinical Trial Emerging Reproductive Issues in Cambodia. *International Journal of Social Science and Humanity*, 2 (2) : 139-142.
- HANCART PETITET P., BORAND L., PHENG P. et al. 2012 – *Medically non recommended pregnancies and clinical trials: insights from the CAMELIA ANRS 1295-CIPRA KH001 in Cambodia*. Abstract N° MOPE420, Washington DC USA.
- HANCART-PETITET P., DUMAS C., FAURAND-TOURNAIRE A.-L., DESCLAUX A., VONG S., 2011 – Social and cultural dimensions of hygiene in Cambodian health care facilities. *BMC Public Health*, 11 (1) : 83.
- HARDY S., 2009a – Enjeux et fractures de la Bolivie en 2009. *EchoGéo, Sur le vif* : <http://echogeo.revues.org/10965>
- HARDY S., 2009b – La vulnérabilité de l'approvisionnement en eau dans l'agglomération pacéniennne. Le cas du sous-système El Alto. *Cybergeo : European Journal of Geography*, dossiers, Vulnérabilités urbaines au Sud, document 457.
- HARDY S., 2011 – Gestion des risques, gestion des situations d'urgence à La Paz. Base de données et cartographie d'aide à la décision. *Le monde des cartes*, 207 : 49-62.

- HARDY S., SIERRA A., 2011 – Vulnérabilités des aires urbaines de haute altitude : La Paz et Quito. *Montagnes tropicales*, 1 : 67-80.
- HASSENTEUFEL P., 2005 – « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes ». In : *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, coll. Curapp : 105-124.
- HASSENTEUFEL P., 2011 – *Sociologie politique de l'action publique : l'action publique*. Paris, Armand Colin, 2^e édition, 313 p.
- HICKEY S., MOHAN G. (eds), 2005 – *Participation – From Tyranny to Transformation? Exploring New Approaches to Participation in Development*. Zed Books.
- HUBERT B., 2004 – *Pour une Écologie de l'Action. Savoir Agir, Apprendre, Connaître*. Arguments, Paris.
- IRD, 2001 – *Contrat pluriannuel de l'Institut de recherche pour le développement 2001-2004 signé le 17 avril 2001*. Textes de référence de l'IRD, 6, 46 p.
- IRD, 2010 – *L'IRD demain, contrat d'objectifs État – IRD 2011-2015*. IRD, 27 p.
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2005 – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide_bonnes_pratiques_17052005.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2008 – *Responsabilité et partage en Sciences humaines et sociales*. Atelier organisé par le CCDE et le département Sociétés et santé (DSS) de l'IRD, Dourdan, 13 mars 2008, 63 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/colloques/colloques-ccde-2005-2009/colloque-dourdan-2008 ; 02/09/2012]
- IRD, Comité Consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012a – *Guide des bonnes pratiques de la recherche pour le développement (2^e édition)*. Paris, 22 p. [www.ird.fr/media/ird.fr/ccde/textes-de-reference/guide-des-bonnes-pratiques-de-la-recherche-pour-le-developpement ; 24/05/2012]
- IRD, Comité consultatif de déontologie et d'éthique (CCDE), 2012b – *Éthique du partenariat dans la recherche scientifique à l'IRD*. Marseille, 11 p. [www.ird.fr/content/download/46084/353880/version/3/file/Partenariat+def+avril+2012.pdf ; 24/05/2012]
- IRD, Consultative committee on professional conduct and ethics (CCDE), 2005 – *Guide on good practice in research for development*. Paris, 16 p. [www.ird.fr/fr/ccde/pdf/guide%20of%20good%20practice.pdf ; 09/03/2012]
- IRD, Mission générale de la géostratégie et du partenariat (M2GP), 2012 – *Charte du partenariat de la recherche pour le développement*. Marseille, 1 p. [www.ird.fr/content/download/47832/368526/version/2/file/charte_partenariat_FR_pourWord.pdf ; 24/05/2012]
- JAFFRÉ Y., OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2003 – *Une médecine inhospitalière : les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*. Paris, Karthala.
- JENNAR R. M., 2010 – *Trente ans depuis Pol Pot, le Cambodge de 1979 à 2009*. Paris, L'Harmattan.
- KALJONEN M., 2006 – *Co-construction of agency and environmental management. The case of agri-environmental policy implementation*

- at Finnish farms. *Journal of Rural Studies*, 22 : 205-216.
- KASPERSON R. E., 2006 – Rerouting the stakeholder express. *Global Environmental Change*, 16 : 320-322.
- KILANI M., 1992 – *La construction de la mémoire. Le lignage et la sainteté dans l'Oasis d'El Ksar*. Genève, Labor et Fides.
- LALOË F., BERGERARD P., SAMBA A., 1981 – Contribution à l'étude de la pêche de Kayar. Étude d'une partie des résultats du suréchantillonnage de 1978 concernant les pirogues motorisées pêchant à la ligne. Doc. Sci. Cent. Rech. Océano. Dakar Thiaroye, 79, 45 p.
- LALOË F., SAMBA A., 1990 – *La pêche artisanale au Sénégal : ressource et stratégies de pêche*. Paris, Orstom, coll. Études et thèses.
- LALOË F., SAMBA A., 1991 – A simulation model of artisanal fisheries of Senegal. *ICES Mar. Sci. Symp.*, 193 : 281-286.
- LAMBIN E. F., 2005 – Conditions for sustainability of human-environment systems: Information, motivation, and capacity. *Global Environmental Change*, 15 : 177-180.
- LAMBIN E. F., GEIST H. J. (eds), 2006 – *Land-Use and Land-Cover Change. Local Processes and Global Impacts*. Springer, Berlin.
- LATOUR B., 1989 – *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1997 – *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.
- LATOUR B., 1999 – *Politiques de la Nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. La Découverte, Paris.
- LATOUR B., 2001 – *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*. Paris, Éditions Quae.
- LATOUR B., WOOLGAR S., 1979 – *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*. (éd. 1988) La Découverte, Paris.
- LAVAL P., 1984 – « Comment se définit la politique française de coopération scientifique ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Pratiques et politiques scientifiques*, actes du Forum des 6 et 7 février 1984, Paris, Orstom : 33-35.
- LAVIGNE DELVILLE P., 1997 – À quoi servent les sciences sociales dans les projets de développement rural ? Points de vue d'un 'agent double'. *Bulletin de l'Apad*, 14 : 79-107.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2007 – « À la recherche du chaînon manquant. Construire des articulations entre recherche en sciences sociales et pratique du développement ». In Bierschenk T., Blundo G., Jaffré Y., Tidjani Alou M. : *Une anthropologie entre rigueur et engagement*, Paris, Apad/Karthala : 127-150.
- LAVIGNE DELVILLE P., 2012 – Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contre-courant de la « révolution du management de projet ». *Revue Tiers Monde*, 211 : 153-168.
- LE BRIS E., LE ROY E., MARIE A., OSMONT A., SINOU A., 1990 – L'urbanisation dans les pays en développement. Comment faire passer le point de vue d'un géographe dans les équipes multidisciplinaires ? *La Géographie*, Grands colloques de prospective : 137-138.
- LE MEUR P.-Y., 2007 – « Anthropologie et développement. Une relation à plaisanterie ? ». In : *Une anthropologie entre rigueur*

- et engagement, Leiden/Paris, Apad/Karthala : 151-174.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie Réciproque*. Paris, CNRS.
- LEARN GROUP (eds), 2000 – *Cow up a tree. Knowing and learning for change in agriculture. Case Studies from Industrialised Countries*. Paris, Éditions Quae.
- LEEUWIS C., 2000 – Reconceptualizing participation for sustainable rural development: Towards a negotiation approach. *Development and Change*, 31 : 931-959.
- LEFÈVRE P., 2003 – « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en salud ». In Suremain (de) C.-É., Lefèvre P., Rubín de Celis E., Sejas E. (eds) : *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*, La Paz, Éditions de l'Institut français d'études andines/ Institut de recherche pour le développement/Plural : 455-478.
- LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., 2004, « Las percepciones diferenciales de un proyecto de investigación para el desarrollo en Salud ». In Gasché J. (ed.) : *Crítica de proyectos y proyectos críticos de desarrollo. Una reflexión latinoamericana con énfasis en la Amazonía*, Iquitos, Instituto de Investigaciones de la Amazonía Peruana : 43-59.
- LEPAPE M., 1998 – *L'énergie sociale à Abidjan*. Paris, Karthala.
- LE PICHON A., SOW M., 2011 – *Le renversement du ciel. Parcours d'anthropologie réciproque*. Paris, CNRS Éditions.
- LESERVOISIER O. (éd.), 2005 – *Terrains ethnographiques et hiérarchies sociales. Retour réflexif sur la situation d'enquête*. Paris, Karthala.
- LESERVOISIER O., VIDAL L., (éd.), 2007 – *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*. Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- LEVALLOIS M., 1994 – Une idée géniale qui a réussi et qui est toujours d'actualité : l'Orstom. *Mondes et cultures*, t. 54 2-3-4 : 227-236.
- LORTIC B., COURET D., 2011 – *Manuel de cartographie rapide. De l'échelle de la région à celle du mobilier urbain*. IRD, Marseille.
- MAINET G., 1994 – Recherches de géographie urbaine en Afrique Occidentale. *Espace Tropicale*, 12 : 110-117.
- MANOU-SAVINA A., ANTOINE P., DUBRESSON A., YAPI DIAHOU A., 1985 – Les en-haut des en-bas et les en-bas des en-haut : classes moyennes et urbanisation à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Revue Tiers Monde*, 26 (101) : 55-68.
- MASSÉ R., 2009 – Anthropologie des moralités et de l'éthique : essai de définitions. *Anthropologie et Société*, 33 (3) : 21-41,
- MATHIEU M., 2002 – *Donnant-donnant. Les stratégies d'acteurs villageois face aux conditionnalités des projets de développement au Mali*. Thèse doct. en ethnologie et anthropologie sociale, Marseille, EHESS. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00421389/fr/>.
- MATHIEU M., 2012 – « L'auxiliaire ». Une approche empirique du rôle de l'anthropologue dans des projets de coopération au développement. *Bulletin de l'Apad*, (34-6) : 147-174.

- MAX-NEEF M. A., 2005 – Foundations of transdisciplinarity. *Ecological Economics*, 53 : 5-16.
- MELLITI I. 2006 – Une anthropologie « indigène » est-elle possible ? Réflexions sur le statut de l'anthropologie en Tunisie. *Arabica*, 53 (2) : 163-176.
- MELLITI I., MAHFOUDH-DRAOUI D., 2009 – Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels. *Sociologies pratiques*, 19 : 125-140.
- MERMET L., BILLÉ R., LEROY M., NARCY J. B., POUX X., 2005 – L'analyse stratégique de la gestion environnementale : un cadre théorique pour penser l'efficacité en matière d'environnement. *Natures Sciences Sociétés*, 13 : 127-137.
- MICHEL A., LORTIC B., BARBARY O., DUREAU F., SOURIS M., 1988 – « Segmentation et classification sur une image satellite SPOT en milieu urbain : application à la ville de Quito (Équateur) ». In Peroche B. (éd.) : *Actes du 1^{er} colloque scientifique international PIXIM 88*, Paris, Hermès : 361-377.
- MONTAGNE R., 1931 – *La vie sociale et la vie politique des berbères*. Paris, Éditions du comité de l'Afrique française.
- MORIN E., LE MOIGNE J.-L., 1999 – *L'Intelligence de la Complexité*. Paris, L'Harmattan.
- MURDOCH J., 1998 – The spaces of actor-network theory. *Geoforum*, 29 : 357-374.
- MYSLIWIEC E., 1988 – *Punishing the poor. The internal isolation of Kampuchea*. London, Oxfam, UK.
- NAY O., 2009 – Administrative Reform in International Organizations : The case of the Joint Programme on HIV/AIDS. Questions de recherche/ Research in Question. *CERI Sciences Po*, Paris, 30, octobre 2009 : 1-37.
- NAY O., 2010 – Policy Transfer and Bureaucratic influence in the United Nations: The case of AIDS. *Questions de recherche/Research in Question. CERI Sciences Po*, Paris, 33, septembre 2010 : 1-28.
- NICOLESCU B., 2000 – Transdisciplinarity and complexity. *Bulletin interactif du CIRET* (Centre international de Recherches et études transdisciplinaires), Paris.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2000 – Le « je » méthodologique : implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41 (3) : 417-445.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2004 – Le chaînon manquant. *Le courrier de la planète*, 74 : 36-40.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P., 2011 – Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du Lasdel (Niger-Bénin). *Cahiers d'études africaines*, 51, 2-3 : 511-528.
- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2012 – « Promoting research in a context where consulting dominates: the experience of the Lasdel research laboratory in Niger and Benin ». In Lame (de) D., Mazzochetti J. (eds) : *Interfaces empiriques de la mondialisation*, Tervuren, Royal Museum for Central Africa : 43-59.
- OLSSON P., GUNDERSON L. H., CARPENTER S. R., RYAN P., LEBEL L., FOLKE C., HOLLING C. S., 2006 – Shooting the rapids: Navigating transitions to adaptive governance of socio-ecological systems. *Ecology and Society*, 11 (1) : 18. [<http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art18/>]
- ORTNER S. B., 2006 – *Anthropology and Social Theory: culture, power,*

- and the acting subject. Durham and London, Duke University press, 188 p.
- OUATTARA F., 1999 – *Savoir-vivre et honte chez les Senufo Nanerge (Burkina Faso)*. Thèse doct. en sciences sociales, Marseille, EHESS.
- OUATTARA F., 2002 – Gouvernances quotidiennes au cœur des structures de santé. Les cas d'Orodara et de Banfora, Burkina Faso. *Bulletin de l'Apad* : 23-24.
- OUATTARA F., 2004 – Une étrange familiarité. *Cahiers d'études africaines*, 44 (175) : 635–657.
- OUATTARA F., RIDDE V., 2013 – Expériences connues, vécues... mais rarement écrites. À propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, 25 (2) : 231-246.
- OUÉDRAOGO R., 2006 – *Les évacuations sanitaires des femmes enceintes à la maternité du CSPS du secteur 28 de Ouagadougou (district sanitaire du secteur 30, Ouagadougou, Burkina Faso)*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.
- OVESEN J., TRANKELL I.-B., 2010 – *Cambodians and Their Doctors A Medical Anthropology of Colonial and Post-Colonial Cambodia*. London, NIAS Press.
- PALIER B., SUREL Y., 2005 – « Les trois I » et l'analyse de l'État en action. *Revue française de science politique*, 55, (1) : 7-32.
- PECH N., SAMBA A., DRAPEAU L., SABATIER R., LALOE F., 2001 – Fitting a model of flexible multifleet-multispecies fisheries to the Senegalese artisanal fishery data. *Aquatic living resources*, 14 : 81-98.
- PELTRE P., 1990 – La géographie à l'Orstom. *La Géographie*, 12-13 décembre, Grands colloques de prospective, Éditions MRT : 209-213.
- PERROIS L., 1994 – Sciences et société : 50 ans (et plus) de dialogue à l'Orstom. *Mondes et Cultures*, 44 (2-3-4) : 237-255.
- PERROT M.-D., RIST G., SABELLI F., 1992 – *La mythologie programmée ; l'économie des croyances dans la société moderne*. Paris, PUF.
- PIRON M., 1991 – « Méthode pour le croisement de variables qualitatives dans les enquêtes à plusieurs niveaux ». In Mullon C. (éd.) : *Le transfert d'échelle*, Paris, Orstom, coll. Colloques et séminaires, : 213-233.
- POUPON H., 1993 – Le partenariat avec le Sud. Politique et moyens. Paris, Orstom, *Les dossiers de l'Orstom*, 2, 58 p.
- REIKAT A., 2012 – Jeux de rôles ou l'« intermédiaire professionnel » a-t-il une place dans le système de l'aide au développement. *Bulletin de l'Apad* : 175-191.
- RENAUD F., 2010 – *Les diplomates. Derrière la façade des ambassades de France*. Paris, Éditions Nouveau Monde.
- RENAUD P., 2006 – Le projet RIO : innovation en coopération. TIC et développement. *La revue électronique*, 2, 14 p. [www.tic.ird.fr/spip0d02.html?article177 ; 07/08/2012]
- RIAUX J., à paraître – Engager la construction d'un regard socio-hydrologique : les archives catalyseurs de l'interdisciplinarité. *Nature, sciences et sociétés*.
- RICHARD F., OUÉDRAOGO C., ZONGO V., OUATTARA F., ZONGO S., GRUÉNAIS M.-É., DE BROUWERE V., 2009 – The Difficulty of Questioning Clinical Practice: Experience of Facility-based Case Reviews in

- Ouagadougou, Burkina Faso. *BJOG: An international journal of obstetrics & gynaecology*, 116 (1) (January) : 38-44.
- RIDDE V., CAPELLE F., 2011 – La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud. *Revue canadienne de santé publique*, 102 (2) : 152–156.
- RIOU G., 1984 – « La connaissance des régions intertropicales peut-elle être indépendante, ou est-elle dominée ? ». In Chatelin Y., Arvanitis R. : *Forum pratiques et politiques scientifiques* : 171-181.
- RIST G., 1996 – *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences Po.
- RIST G. (éd.), 2002 – *Les mots du pouvoir ; sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Paris et Genève, PUF/IUED, coll. Nouveaux Cahiers de l'IUED 13
- RIST G., SABELLI F., 1986 – *Il était une fois le développement*. Lausanne, Editions d'en bas.
- RUBÍN DE CELIS E., LEFÈVRE P., SUREMAIN (DE) C.-É., KOLSTEREN P., 2000 – « Transdisciplinarity in practice. Lessons from an international action-research and development project ». In SFIO Technology (ed.) : *Proceedings of the International Transdisciplinarity 2000 Conference (Transdisciplinarity: Joint Problem-Solving among Science, Technology and Society)*, Workbook II Mutual Learning Sessions, Zurich, Swiss Federal Institute of Technology : 124-128.
- RUPELLAN A., 1984 – « Les discours officiels et l'épreuve de la réalité ». In Chatelin Y., Arvanitis R. (éd.) : *Pratiques et politiques scientifiques*, Orstom : 33-35.
- RUPELLAN A., 1988 – Une priorité pour les pays du Tiers-Monde. La recherche scientifique, facteur de développement. *Le Monde Diplomatique* août 1988, Paris, p. 24.
- SAHLINS M., 2000 – *Culture in practice: selected essays*. New-York, Zone books.
- SAILLANT F., 1999 – « Les soins, phénomène social total : plaidoyer pour une pratique ancrée de l'interdisciplinarité ». In Goulet O., Dallaire C. (éd.) : *Soins infirmiers et sociétés*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur : 135-158.
- SAMBA A., LALOË F., 1991 – « Upwelling sénégal-mauritanien et pêche du tassergal (*Pomatomus saltator*) sur la côte Nord du Sénégal ». In Cury P., Roy C. (éd.) : *Pêcheries ouest-africaines, variabilité, instabilité et changement*, Paris, Orstom : 307-310.
- SAME EKOBO M., 2011 – *Le palu à l'heure du sida*. Document de travail, Projet Corus 6091, multigr., 30 p.
- SCHEPER-HUGHES N., WACQUANT L., 2002 – *Commodifying Bodies*. SAGE.
- SCHLEMMER B., 1998 – « La responsabilité du chercheur dans la pratique de l'anthropologie française ». In Schlemmer B. : *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala : 228-250.
- SIMEU KAMDEM M., TCHAWA P., JANIN P. (éd.), 2012 – *Pour une géographie du développement : autour de la recherche de Georges Courade*. Paris, Karthala, Hommes et sociétés.
- SMITH A., 2013 – « L'analyse des politiques publiques ». In Balzacq T., Ramel F. (éd.) : *Traité des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po.
- SOURIS M., 2002 – *La construction d'un système d'information géographique, principes et algorithmes du système Savane*.

Thèse doct., univ. de la Rochelle, 505 p.

STILWELL J., SAMBA A., FAILLER P., LALOË F., 2010 – Sustainable development consequences of European Union participation. *Senegal's marine fishery, Marine policy*, 34 : 616–62.

STOCKING G. W. (ed.), 1983 – *Observers Observed. Essays on Ethnographic Fieldwork*. Madison, The University of Wisconsin Press.

SUREMAIN (DE) C.-É., LEFÈVRE P., RUBÍN DE CELIS E., SEJAS E. (eds), 2003 – *Miradas cruzadas en el niño. Un enfoque interdisciplinario sobre la salud, el crecimiento y el desarrollo del niño en Bolivia y Perú*. La Paz, Plural/Institut de recherche pour le développement/Éditions de l'Institut français d'études andines.

TAVERNE B., DESCLAUX A., SOW P. S., DELAPORTE E., NDOYE I., 2012 – *Évaluation de l'impact bioclinique et social, individuel et collectif, du traitement ARV chez des patients VIH-1 pris en charge depuis 10 ans dans le cadre de l'ISAARV – Cohorte ANRS 1215*. Rapport final, mai, Dakar, CNLS/CRCF/IRD/ANRS.

TCHALA ABINA F., 1992 – Requiem pour l'ISH ou la fin de l'approche pluridisciplinaire inter-institutionnelle au Cameroun. *Bulletin de l'Apad*, 3, <http://apad.revues.org/385>.

TESSIER O., 2008 – « La recherche socio-anthropologique "sous contrat" : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain ». In Lagrée S. (éd.) : *Les journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, 13-20 juillet 2007, Hanoi : Thê Gioi : 103-123 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2007/07/Tam-Dao-2007-FR-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TESSIER O., 2008 – Recherche socio-anthropologique « sous contrat » : pratiques et limites de l'expertise au regard d'expériences de terrain ». In Lagrée S. (éd.) : *Les journées de Tam Dao. Nouvelles approches méthodologiques appliquées au développement*, 13-20 juillet 2007, Hanoi : Thê Gioi : 103-124 [www.tamdaoconf.com/tamdao/wp-content/uploads/2010/03/Tam-Dao-2007-VN-SP6-Tessier.pdf ; 07/08/2012].

TEULIER R., HUBERT B., 2004 – Des concepts intermédiaires pour la conception collective. Les situations d'action collective avec acteurs hétérogènes. *École d'été CNRS « Cognition et TIC »*, Carry le Rouet.

THIAO D., LALOË F., 2012 – A system of indicators for sustainability: an example from the Senegalese fisheries. *Marine Resource Economics*, 27 (3) : 267-282.

THIAO D., CHABOUD C., SAMBA A., LALOË F., CURY P., 2012 – Economic dimension of the collapse of the false cod *Epinephelus aeneus* in a context of ineffective management of the small-scale fisheries in Senegal. *African Journal of Marine Science*, 34 (3) : 305-311.

VAN DE KERKHOFF M., WIECZOREK A., 2005 – Learning and stakeholder participation in transition processes towards sustainability: Methodological considerations. *Technological forecasting & social change*, 72 : 733-747.

VIDAL L., 2010 – *Faire de l'anthropologie. Santé, science et développement*. Paris, La Découverte.

VIDAL L., KUABAN C. (éd.), 2011 – *Sida et tuberculose : la double peine ? Institutions, professionnels et sociétés face à la co-infection*

au Cameroun et au Sénégal. Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.

Viện Kinh Tế Thành phố Hồ Chí Minh, 2008 – Kỹ yếu. Viện Kinh Tế TP. Hồ Chí Minh, 1988-2008, TP.HCM, xviii-357 tr. [*Institut de recherche économique de Hồ Chí Minh-Ville, 2008, Actes. L'institut de recherche économique de Hồ Chí Minh Ville (1988-2008). HCMV, xviii-357 p.*]

WINTER G., 1990 – *Le projet de l'Orstom : première proposition*. Bondy, Journées d'études Orstom.

WINTER G., 1991 – *Orstom, le projet d'établissement*. Paris, Orstom.

WINTER G., 2010 – *À la recherche du développement. Un fonctionnaire au service d'une passion*. Paris, Karthala.

WORLD BANK AND ASIAN DEVELOPMENT BANK, 2004 – *Disease control and health development project*. Kingdom of Cambodia, report 26648-KH.

ZONGO S., 2005 – *Approche anthropologique des accouchements à domicile dans le district sanitaire du secteur 30 de Ouagadougou : les cas du CMA du secteur 30 de Ouagadougou et du CSPS de Koubri*. Mémoire de maîtrise en sociologie, Ouagadougou, université de Ouagadougou.

ZORICH D., WAIBEL G., ERWAY R., 2008 – *Beyond the silos of the LAMs: Collaboration among libraries, archives and museums*. Report produced by OCLC Research. Published online at: www.oclc.org/programs/reports/2008-05.pdf

[http://icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/Key_Concepts_of_Museology/Museologie_Francais_BD.pdf]



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0



Colloques et séminaires

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD
Éditions

Expériences du partenariat au Sud

Le regard des sciences sociales

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2014

Préparation éditoriale

Sylvie Hart

Mise en page

Desk (53)

Correction

Yolande Cavallazzi

Fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Aline Vidal : « *Rencontre*, 1956. Sculpture d'Albert Dupin, plâtre 100 cm x 96 cm x 26 cm. »

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2014

ISSN : 0767-2896

ISBN : 978-2-7099-1835-0